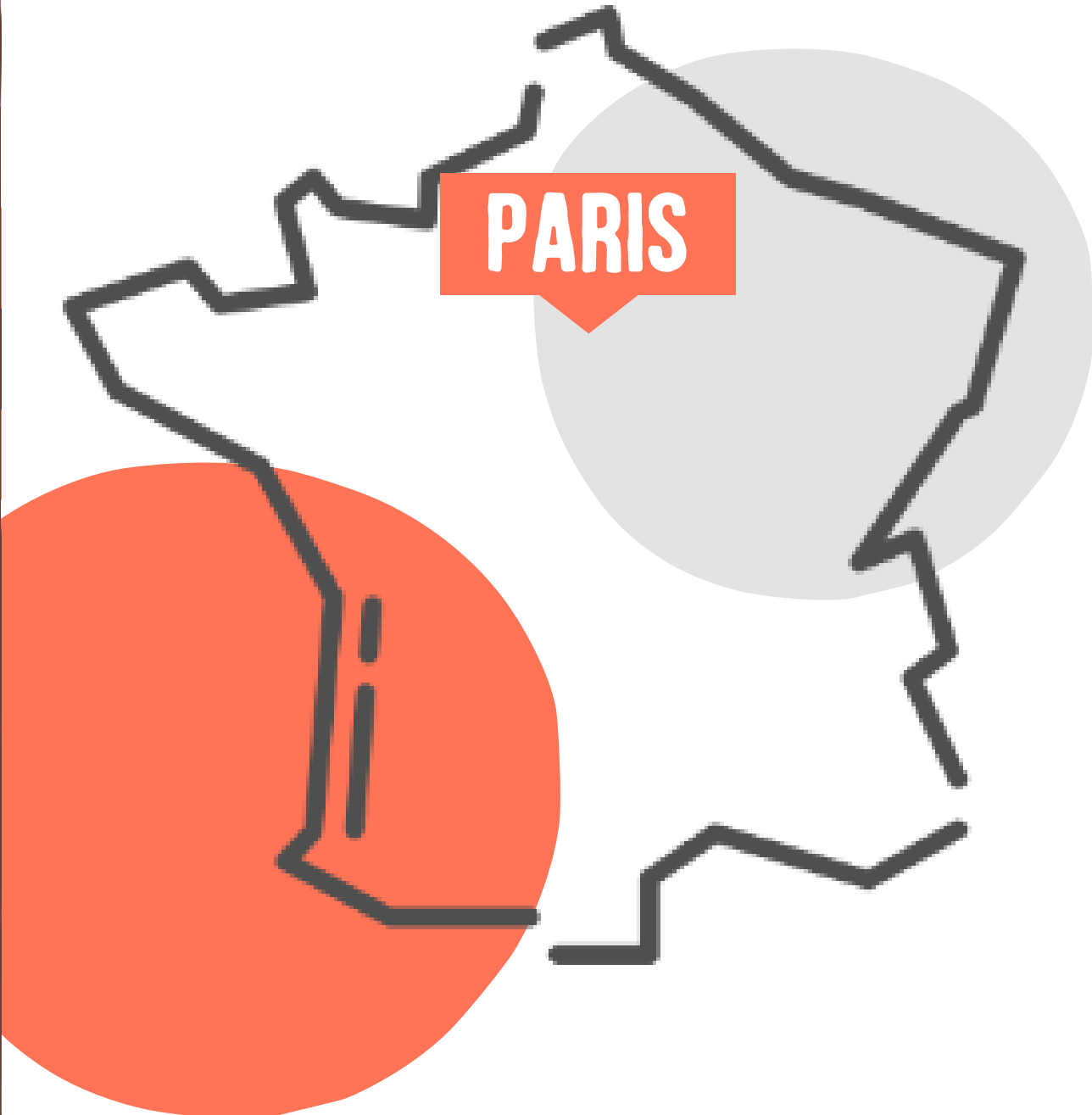


# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

2025

A stylized map of France is shown in dark grey outline. The map is positioned over two large, semi-transparent circles: a red one in the bottom left and a grey one in the top right. An orange speech bubble points to the Paris region, containing the word "PARIS" in white capital letters.

PARIS



# SOMMAIRE

## L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE

4

## L'AMICALE EN 2025

5

## BILAN DE L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

8

## L'AMICALE DU NID 75 EN ACTION

9

- Présentation de l'établissement de PARIS 10
- Accueil et accompagnement social global du CHRS 13
- Hébergement du CHRS 16
- Insertion professionnelle 20
- CPH/HUDA/CHU 26
- Accompagnement juridique 31
- Parcours de sortie de la prostitution 34
- Sensibilisation auprès des professionnel.les 37
- Ateliers et évènements collectifs 39

## PERSPECTIVES 2026

48

## CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID

50

- Salarié.es : organigramme et formations 52
- Partenaires 54
- Devenez adhérent.es 55

# L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE !

---

## *merci* AUX ADHERENT.E.S

qui font vivre l'établissement par leur engagement  
bénévole au sein du comité territorial, du conseil  
d'administration et en bénévolat d'action

## *merci* AUX SALARIE.E.S

qui ont choisi de mettre leur professionnalisme au  
service de la prévention et de l'accompagnement des  
victimes du système prostitutionnel.

## *merci* AUX FINANCEURS

Etat et collectivités territoriales, qui ont confiance  
à l'Amicale du Nid et aux donateurs.trices qui  
savent que leur don sera utile

# L'AMICALE DU NID EN 2025

## ■ ASSOCIATION ENGAGÉE

L'Amicale du Nid (AdN) est une association unitaire, qui compte bientôt 78 ans d'engagement auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme, de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie. L'engagement de l'association s'inscrit en alignement avec la politique publique de l'État français, abolitionniste.

### Nos principes

**La laïcité, l'indépendance de toute organisation ou parti**

**Le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité**

**Aucune conception moraliste restrictive et puritaine de la sexualité**

**Aucune complaisance vis-à-vis de toutes formes de violences sexistes et sexuelles, notamment les violences du système prostitutionnel**

**La défense des droits des femmes, des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes**

**La défense de l'abolition du système prostitutionnel, le refus de considérer la prostitution comme un métier, la protection de ses victimes, l'interdit d'achat d'acte sexuel**

**Le refus de toute forme de discrimination, de racisme, de sexisme, d'homophobie et de transphobie**

**Une action fondée sur une pensée et une pratique de l'égalité et de l'émancipation : le féminisme laïque, abolitionniste et universaliste**

**Les principes républicains : égalité entre les femmes et les hommes, non-patrimonialité du corps humain, dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure**

# HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARIS

L'Amicale du Nid de Paris a ouvert un foyer d'accueil et d'orientation dans le 17ème à Paris en octobre 1961 puis une permanence sociale dans le 10ème à Paris.

Par arrêté préfectoral du 18 octobre 1962, l'association est habilitée pour intervenir auprès « des personnes prostituées désireuses d'être reclassées ».



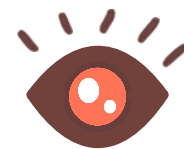
## Les dates importantes

---

- 1976 : le foyer d'accueil et d'orientation devient Service d'Accueil et d'Orientation (SAO). Il s'installe dans des locaux acquis au 21 rue du Château d'eau dans le 10ème arrondissement.
- 1996 : création du service Intermède qui intervient dans le cadre de la lutte contre le SIDA.
- 16 février 2007 : officialisation, par arrêté, de la création d'un établissement médico-social de type CHRS pour 148 places.
- Juin 2008 : déménagement de tous les services au 103 rue La Fayette dans le 10ème arrondissement de Paris afin de former un seul établissement.
- Septembre 2008 : la convention à l'aide sociale est signée avec le préfet.
- 4 décembre 2008 : autorisation d'ouverture d'un CHRS au 1er janvier 2009, à la suite d'une visite de conformité organisée par le service urgence sociale (cellule CHRS/ACT) de la DASS de Paris.
- 7 septembre 2011 : convention d'habilitation pour la réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique des infections VIH 1 et 2.
- En 2013/2014 : évaluation interne de l'établissement adressée à la DRIHL de Paris le 23 octobre 2014.
- 11 mai 2015 : agrément académique pour les actions de prévention
- 22 octobre 2016 : validation du projet d'établissement 2016-2021 par le CA de l'association et envoi à la DRIHL 75

- 20 décembre 2016 : arrêté 2016-12-20-001 portant agrément au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale et arrêté 2016-12-20-002 portant agrément au titre de l'ingénierie sociale, financière et technique.
- 21 mars 2017 : SGAR/DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES IDF-2017-03-21-006 Arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour l'Amicale du Nid 75.
- 21 décembre 2017 : signature d'un CPOM interdépartemental (AdN 75 et AdN 92) de 2017 à 2020.
- Avril 2019 : ouverture d'un HUDA de 50 places et d'un CPH de 25 places pour demandeurs d'asiles ou réfugiés victimes de prostitution, de proxénétisme et/ou de Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle en partenariat avec l'association COALLIA qui porte le projet. L'Amicale du Nid de Paris assure l'accompagnement social spécialisé.
- Octobre 2019 : évaluation externe du CHRS par le cabinet CRESS (adressée à la DRIHL le 09/01/2020).
- Juin 2020 : ouverture d'un CHU de 20 places pour femmes victimes de violences dont la prostitution en partenariat avec l'association COALLIA porteuse du projet. L'Amicale du Nid de Paris assure l'accompagnement spécialisé.
- Mars 2020 à fin 2021 : pandémie de la COVID-19 avec des périodes de confinement, couvre-feu, mise en place du télétravail (en alternance avec le présentiel). Un grand merci aux équipes pour leur présence et réactivité auprès des personnes accompagnées.
- 24 décembre 2021 : CPOM interdépartemental (75/92/93) 2022-2026 signé.
- 23 avril 2022 : validation du projet d'établissement 2022-2026 par le CA de l'association et envoi à la DRIHL 75.
- 17 juillet 2023 : arrêté préfectoral portant agrément pour recevoir les déclarations d'élection de domicile (jusqu'en 2026).
- 25 septembre 2023 : convention d'habilitation pour 5 ans par l'ARS Ile de France afin de pratiquer les TROD du VIH, de l'hépatite B et de l'hépatite C (jusqu'en 2028).
- 30 octobre 2023 : Arrêté préfectoral portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour l'Amicale du Nid 75 (jusqu'en 2026).
- 14 octobre 2025 : Arrêté Prefectoral précisant la typologie du public accueilli au sein du CHRS de l'Amicaledu Nid Paris

## 2025 EN CHIFFRES



39

Professionnel.les

44

Personnes  
rencontrées  
par notre  
juriste



7

Dépôts de plaintes

5

Cartes de séjours "vie  
privée et familial"

142

Personnes  
accompagnées  
en parcours de  
sortie de la  
prostitution

dont 24 nouvelles entrées

80



Personnes hébergées au  
sein du CHRS  
dont 10 enfants

79

Personnes  
accompagnées

136

Personnes  
accompagnées  
par la CIP

au sein du  
CPH/HUDA/CHU  
dont 42 enfants

671

Personnes  
accueillies

199

Personnes accompagnées  
en accompagnement  
social global  
personnalisé sans  
hébergement

1575



Appels

6005

nombre de  
passages dans  
l'établissement

# L'AMICALE DU NID EN ACTION



|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| ■ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARIS    | 10 |
| ■ ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL     | 13 |
| ■ HÉBERGEMENT DU CHRS                         | 16 |
| ■ INSERTION PROFESSIONNELLE                   | 20 |
| ■ CPH/HUDA/CHU                                | 26 |
| ■ ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE                    | 31 |
| ■ PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION       | 34 |
| ■ SENSIBILISATION AUPRES DES PROFESSIONNEL.ES | 37 |
| ■ ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS COLLECTIFS           | 39 |

Pour en savoir plus sur nos action, rendez-vous sur la page  
sur notre site internet



# PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARIS

## Cadre Ethique auquel l'établissement se réfère

L'action sociale de l'établissement a pour objectif premier de rendre ou de faciliter l'accès à une capacité citoyenne aux personnes pour lesquelles il intervient.

◆ Les situations traitées par l'établissement AdN Paris sont celles de personnes : femmes, hommes, Transidentitaires, concernées par la prostitution et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion socio-professionnelle.

◆ Les équipes de l'établissement AdN Paris accompagnent des personnes en situation ou ayant connu la prostitution.

Les équipes accompagnent les personnes accueillies dans la réalisation de leurs projets individuels. Ils s'engagent à respecter l'histoire et l'autonomie des personnes, ils assument leur part de responsabilité dans leur pratique sachant qu'ils ne se substitueront pas aux usagers dans leurs choix et leurs décisions.

Les équipes s'engagent à veiller à la qualité de l'accueil, au respect de l'intégrité physique, à la dignité des usagers ainsi qu'au respect des règles de savoir vivre.

Ils participent à l'élaboration d'outils d'évaluation du service rendu et analyse les effets de ses actions pour y apporter les adaptations éventuelles.

La personne accueillie doit être entendue dans ses attentes, respectée dans son développement et accompagnée dans la réalisation de son projet de vie.

Les prestations offertes à la personne accueillie doivent faire l'objet de procédures et de protocoles adaptés à sa problématique en prévoyant notamment :

- Une information claire et suffisante sur les actions susceptibles d'être mises en œuvre, sur les moyens offerts et les recours possibles.
- L'accès à son dossier moyennant un accompagnement adéquat.
- L'accord de la personne accueillie lorsque la loi l'oblige, son adhésion lorsqu'elle est suffisante.
- Sa participation active aux actions mises en œuvre ainsi qu'à leurs évaluations
- La confidentialité des informations recueillies sur la vie privée de l'utilisateur, c'est pour lui un droit fondamental qui ne peut être cédé, en application de la loi, que pour l'intérêt supérieur de la personne.
- La personne dispose du libre choix entre les différentes prestations adaptées qui lui sont proposées.

# NOTRE DÉFINITION DE LA PROSTITUTION

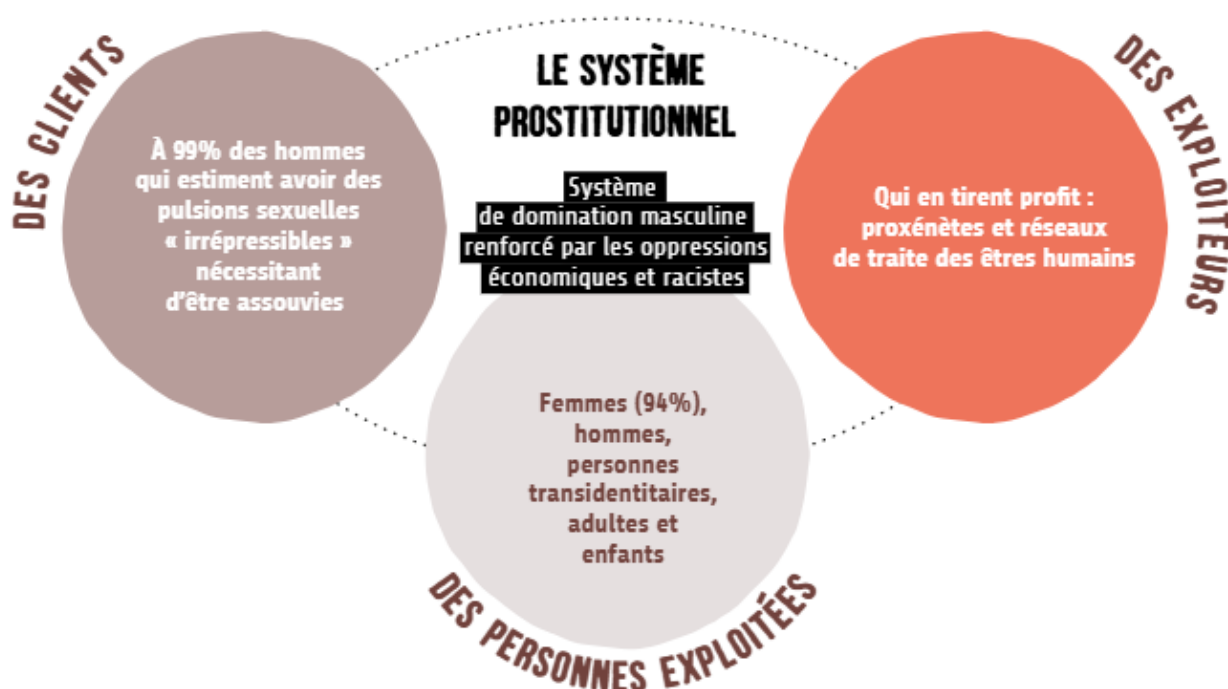
*L'Amicale du Nid définit la prostitution comme le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des actes sexuels d'une personne en échange d'une rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage.*

On remarquera qu'il s'agit d'une personne et non plus d'une « personne qui se livre à la prostitution » comme le précise l'article L611.1 du code pénal<sup>1</sup>. Cette définition rompt avec l'approche courante de la prostitution qui l'envisage seulement du côté de la personne qui « vend l'usage de son corps »

Le premier responsable du système prostitutionnel est l'acheteur d'actes sexuels. Le système prostitutionnel est un système de violences organisé par l'action conjointe des prostitueurs qui sont d'une part les proxénètes et les trafiquants qui organisent le marché des corps et d'autre part les « clients » /acheteurs qui utilisent ces corps. Il comprend toutes les formes de « commerce sexuel » et toutes les structures et institutions qui les favorisent. Il est renforcé par la pauvreté et le racisme, il perpétue la culture du viol et s'inscrit dans le continuum des violences faites aux femmes et aux personnes vulnérables.

Les violences du système prostitutionnel s'inscrivent dans le continuum des violences sexistes à l'encontre des femmes, telles que les agressions sexuelles, les incestes, les viols, les violences conjugales...

## NOTRE ANALYSE DU SYSTÈME PROSTITUTIONNEL



## Présentation des actions de l'AdN75

### Pôle accompagnement social avec ou sans hébergements 122 places + 105 (avec COALLIA)

- **Accompagnement sans hébergement ou hors les murs** (60 places)
- **Accompagnement avec hébergement** (57 places en insertion et 5 places en urgence soit 62 places)
- **Domiciliation**
- **Insertion socioprofessionnelle** (ateliers collectifs, activités culturelles)
- **Equipe HUDA/CPH/CHU dans les locaux de COALLIA** (12ème) pour 105 places (COALLIA accompagne l'hébergement, l'Amicale du Nid assure l'accompagnement spécialisé). Ce service est indépendant du fonctionnement du CHRS AdN75 mais est suivi et géré par l'établissement

### Pôle actions de prévention et d'accueil ( 26 places d'accompagnement sans hébergement)

- **Actions de prévention sur les lieux de prostitution** dans le cadre de la lutte contre le SIDA, les IST et les hépatites (actions Intermède) et aussi plus largement sur les questions de santé et de violences subies
- **Actions de prévention et de formation** (établissements scolaires, PJJ, ASE, établissements médico-sociaux, travailleurs sociaux.)
- **Permanences et accompagnements santé** avec possibilité de dépistages rapides du VIH/VHB/VHC à l'établissement (TROD)
- **Les permanences accueil** : Une action d'articulation entre l'externe (personnes rencontrées lors des actions de rue et aussi les personnes adressées par des travailleurs sociaux extérieurs) et le CHRS

# ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL

## ACCUEIL



**6005 PASSAGES ENREGISTRÉS**

**1575 APPELS ENREGISTRÉS**

**L'établissement de l'Amicale du Nid Paris accueille toute personne en situation de prostitution qui recherche une alternative à sa situation. En nous sollicitant, ces personnes décident, bien souvent pour la première fois, de parler de leur vécu prostitutionnel. Cette démarche courageuse demande attention et bienveillance.**

**Que le premier contact se fasse par téléphone ou par la venue au service, l'agente d'accueil est le premier lien avec l' Amicale du Nid**

L'agente d'accueil doit en premier lieu accueillir et rassurer afin de pouvoir entamer un dialogue et s'assurer que la personne se trouve au bon endroit en fonction de sa situation et de ses demandes.

L'agente d'accueil va vite devenir un repère pour la personne accueillie ; c'est auprès d'elle que l'on se présente, que l'on récupère son courrier et que l'on prend ses rendez-vous.

Elle gère également le standard et c'est à elle que les personnes vont souvent parler pour la première fois de leur activité prostitutionnelle, de leurs besoins, de leur souffrance et de la précarité de leur situation. Elle est pleinement intégrée à l'équipe du pôle accompagnement.

C'est à elle que revient l'annonce de la fermeture de l'accueil lorsque tel est le cas. Il s'agit d'un poste essentiel mais aussi exposé aux souffrances des personnes et c'est pour cela qu'elle participe aux G.A.P.P (Groupe d'Analyse de Pratiques Professionnelles).



## ACCUEIL : Focus sur les permanences



### Une ressource pour les personnes accompagnées et les équipes

Cette année, les permanences existantes avec des structures et professionnel·les externe·s à l'Amicale du Nid Paris se sont poursuivies.

#### ► 104 permanences de la CPAM et 1002 rendez-vous

Les permanences de la Sécurité sociale, qui ont lieu tous les lundis et mercredis, continuent à être très bien investies par les personnes accompagnées en permettant une ouverture et une continuité des droits. 12 personnes peuvent être reçues chaque jour de permanence, de 9h à 16h. Ces temps d'échange profitent autant aux personnes accompagnées par le pôle social que par Intermède. L'une des professionnel·les de ces permanences a également pris un temps pour répondre aux questions de l'équipe lors d'une réunion interne, nous permettant de mieux comprendre le fonctionnement de sa structure et les démarches

#### ► 49 permanences Droit d'Urgences et 243 rendez-vous

Droit d'urgence continue à travailler avec nous en détachant un juriste dans notre structure tous les lundis. Il accompagne de nombreuses personnes dans leurs questions et démarches administratives liées au droit et à la régularisation. Il est investi auprès des personnes et assure un suivi régulier avec celles le nécessitant. Il collabore avec la juriste de l'association qui est spécialisée dans la Traite des êtres humains (TEH) et le proxénétisme aggravé.

#### ► 17 permanences avec une psychologue et 72 rendez-vous

Cette permanence propose des thérapies brèves et est d'abord à destination des personnes accompagnées qui nécessitent un soutien psychologique de courte durée ou pour répondre à un besoin urgent, le temps qu'une orientation vers des partenaires extérieurs soit faite.



Proposer un accompagnement social global au sein de l'AdN Paris nécessite la prise en compte des difficultés globales rencontrées par les personnes, leur capacité (physique et psychique) ou non à s'inscrire dans un accompagnement social mais également le temps administratif. Les premiers entretiens sont dédiés à la rencontre, à la création d'un lien de confiance.

Il est important de souligner que les premières réponses apportées aux demandes des personnes concernent souvent l'hébergement et notamment la mise à l'abri qui est un levier pour pouvoir se distancier du système prostitutionnel.

**L'accompagnement social global au sein de l'AdN se définit ainsi :**

### 1. Accompagnement social individualisé :

Les personnes accompagnées ont toutes un.e référent.e social.e afin de co-construire leur projet individualisé prenant en compte :

- L'accès à la santé physique et aux soutiens psychologique et psychiatrique, le cas échéant
- L'accès à l'hébergement d'urgence / d'insertion
- L'accès au logement
- Le soutien alimentaire et vestimentaire le cas échéant
- L'insertion professionnelle
- L'entrée, l'accompagnement et la sortie de PSP
- Les démarches de régularisation (demande d'asile, demande de titre de séjour...) et accompagnement au dépôt de plainte
- Le travail de confiance en soi / estime de soi
- Le travail, soutien et accompagnement autour du parcours migratoire et prostitutionnel (entrée, vécu, sortie, distanciation du réseau, le cas échéant)
- Le Soutien à la parentalité le cas échéant

### 2. Accompagnement social « collectif », ateliers et actions collectives proposés par l'AdN

### 3. Accompagnement et travail partenarial (interne et externe)

« Maillage » d'un réseau de professionnels en construction et en mouvement autour de la situation d'une famille : point sur les partenaires internes présents (juriste de Droits d'Urgence, CPAM etc.)

## HÉBERGEMENT DU CHRS



 **80** PERSONNES HÉBERGÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2025

dont 10 enfants.

**L'établissement est habilité pour l'hébergement de 62 personnes (57 places en insertion et 5 en urgence)**

- 5 places en hôtel 115, consacrées à la mise à l'abri urgente des personnes.
- 16 places de stabilisation, en hôtel social ou en studio, permettant l'autonomisation sur une durée plus longue de personnes hébergées.
- 41 places en appartements partagés dont :
  - 6 places en appartements jeunes (initialement pour les 18/25 ans, ces groupes accueillent aujourd'hui des personnes jusqu'à 28 ans)
  - 7 places en appartement TEH, consacrées aux personnes victimes de Traite des Êtres humains
  - 28 places en appartement 25+, pour les personnes ayant plus de 25 ans, comprenant mères avec enfants

Le CHRS propose un accompagnement renforcé quant à l'hébergement : 1 réunion hebdomadaire animée par le.a référent.e appartement, 1 psychologue en soutien de l'accompagnement (en réunion et à l'appartement) pour les appartements jeunes et TEH.

Le travail conjoint du.e la référent.e d'appartement et du.e la référent.e individuel.le permettent de penser et de **mettre en place les démarches de « l'après-CHRS » : réflexion collective, projection dans la réalité, démarches de relogement, etc.**

Chaque dispositif d'appartement partagé a ses spécificités en termes de cadres et d'accompagnement, et dispose d'un.e référent.e d'appartement, qui s'y rend toutes les semaines pour animer une réunion avec les co-hébergé.es.

Dans les dispositifs jeunes et TEH, une psychologue intervient sur ces temps d'échanges toutes les trois semaines, avec le ou la référent.e de l'appartement.

**Au sein de l'appartement "jeune", certaines problématiques sont plus spécifiquement abordées :**

- **Vivre ensemble et relation à l'autre**
- **Gestion du budget**
- **Fragilités liées à un parcours de vie compliqué**
- **Lien avec la prostitution**
- **Rythme de vie (se lever le matin/sommeil/vie nocturne), notamment en lien avec l'insertion sociale et professionnelle**
- **Addictions/prise de toxiques**
- **Mise en danger**

**Dans les appartements "TEH", d'autres sujets peuvent également être abordés en fonction des personnes, de leurs besoins et de leurs envies :**

- **mise en sécurité et distanciation avec le réseau**
- **comment préserver son espace personnel et mettre des limites à l'autre**
- **estime de soi, reprendre confiance en soi et en l'autre**
- **comment passer d'objet à sujet**

Ces thèmes sont travaillés en lien avec les personnes hébergées et leurs référent.es

Chaque référent.e individuel.le fait ensuite un point sur la situation de la personne qu'il.elle accompagne, sur son évolution personnelle ou professionnelle, ainsi que sur son ressenti au sein du collectif. Tout nouvel élément ou nouvelle information à prendre en compte pour le groupe sont alors transmis lors des réunions d'appartement entre professionnel.les toutes les 3 semaines.

Ces formes de synthèses pluridisciplinaires permettent de croiser les regards des référent.es individuel.les, des référent.es d'appartement, mais également du cadre et de la maîtresse de maison. Chacun.e peut ainsi amener son expertise, son analyse et des éléments de compréhension, mêlant collectivité et singularité des situations. Cette réflexion collective permet d'avoir constamment un regard objectif et pluriel, et ainsi de faire avancer au mieux les parcours des personnes.

Ce fil rouge permet à la relation éducative de s'installer progressivement, ce qui crée un climat de confiance entre l'usager.e et le.a référent.e social.e



## TÉMOIGNAGES



Les référentes des appartements TEH ont posé aux sept personnes hébergées dans les appartements TEH dont elles sont référentes la question suivante :

**"QU'EST-CE QUE L'HÉBERGEMENT EN APPARTEMENT PARTAGÉ TEH VOUS A APPORTÉ ?"**

- Un sentiment dès le début de l'hébergement de sécurité et de tranquillité

En effet, certaines personnes ont connu la rue d'autres, ont été séquestrées. Avoir un lieu distancié du réseau et tenu secret les rassure.



**SI TU N'AS PAS D'ABRIS, TU NE PEUX RIEN COMMENCER. ON SE SENT PROTÉGÉE DU FAIT QU'ON NE DONNE PAS L'ADRESSE**

- Elles évoquent aussi l'aspect soutien d'un hébergement collectif. En effet, elles ont pu dire que quand on est seule, on pense beaucoup et on est vite envahie par les problèmes et parfois aussi par un sentiment de culpabilité.



**CET APPARTEMENT M' APPORTÉ BEAUCOUP DE SOUTIEN, VIVRE A PLUSIEURS EN HARMONIE CELA M'AIDE BEAUCOUP**

- Elles ont mis en avant que malgré le fait que ce soit un hébergement collectif, chacune a un espace personnel et que cela leur a permis d'apprendre à préserver leur intimité et à décider quand elles veulent être seules et quand elles veulent être avec les autres.

Elles ont toutes dit que cet apprentissage a été progressif et qu'elles ont profité des temps de réunion avec la référente de l'appartement et avec la psychologue pour questionner des notions comme l'intimité, le respect de l'autre et comment poser des limites à l'autre.

Enfin, elles ont toutes évoqué cet hébergement comme une étape nécessaire dans leur reconstruction et importante avant d'aller vers le logement.



## FOCUS sur la participation de l'Amicale du Nid au Groupe de Travail "Hébergement, Logement et mobilité"

**En 2025, l'Amicale du Nid Paris a participé au lancement du Groupe de travail institutionnel « Hébergement, Logement et Mobilité », impulsée dans le cadre de la commission parisienne de lutte contre le proxénétisme, la prostitution et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.**

*En 2024, près de 83,64% des personnes sortant d'un parcours de sortie de la prostitution à Paris vivaient encore en hébergement d'urgence ou dit de premier accueil (CHRS, CHU ou centre maternel). Dans cette conjoncture francilienne saturée, le groupe de travail tend à renforcer l'accès au logement et la mobilité géographique afin de sécuriser durablement les sorties de la prostitution.*

En mars 2025, les travailleurs sociaux de l'Amicale du Nid Paris ont ainsi participé à une formation organisée par la Préfecture de région Ile-de-France, Préfecture de Paris en partenariat avec le Programme EMILE et l'association ARES. A l'occasion de cette rencontre, le programme EMILE, un programme de mobilité géographique favorisant la réinsertion professionnelle et le relogement a été présenté aux différents acteurs du groupe de travail. Les travailleurs sociaux de l'Amicale du Nid, ainsi que les autres associations parisiennes agréées, ont alors eu l'opportunité de participer à des ateliers sur le co-accompagnement au sein du programme EMILE.

Dans la foulée de cette première rencontre, l'Amicale du Nid Paris a participé à un temps d'échange avec les référents de la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) de la région Ile-de-France. Cet échange a permis à l'Amicale du Nid Paris de présenter directement ses demandes en cours et de recueillir de précieux conseils pour accélérer l'accès à l'hébergement et au logement de ses bénéficiaires. En fin de séance, la DRIHL a annoncé l'arrivée, en son sein, d'une référente dédiée aux violences faites aux femmes, une initiative qui devrait permettre de favoriser l'accès du public vulnérable, accompagnée par l'Amicale du Nid, au logement.

**En 2026, l'Amicale du Nid Paris projette de poursuivre ses efforts pour favoriser l'accès à l'hébergement et au logement via la mobilité géographique avec l'arrivée d'une chargée de mission dédiée à cette problématique. De nouvelles sessions d'échanges avec le programme EMILE sont déjà organisées afin de prévoir, pour celles et ceux qui le souhaiteraient, les premiers départs en province.**

Les chiffres de la commission parisienne de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle – personnes en PSP toutes associations agréées confondues.

En 2025, parmi les personnes en PSP :

- 67,74 % vivent en CHRS / CHU
- 4,8 % vivent en colocation solidaire
- 9,6 % vivent en SOLIBAIL
- 9,6 % vivent en résidence sociale
- 3,2 % vivent en logement social (HLM)
- 3,2 % vivent en appartement partagé ADN

## ■ INSERTION PROFESSIONNELLE

### ✓ 79 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

L'Espace Insertion Professionnelle propose à des personnes concernées par la prostitution, un accompagnement professionnel individualisé mis en place par une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP).

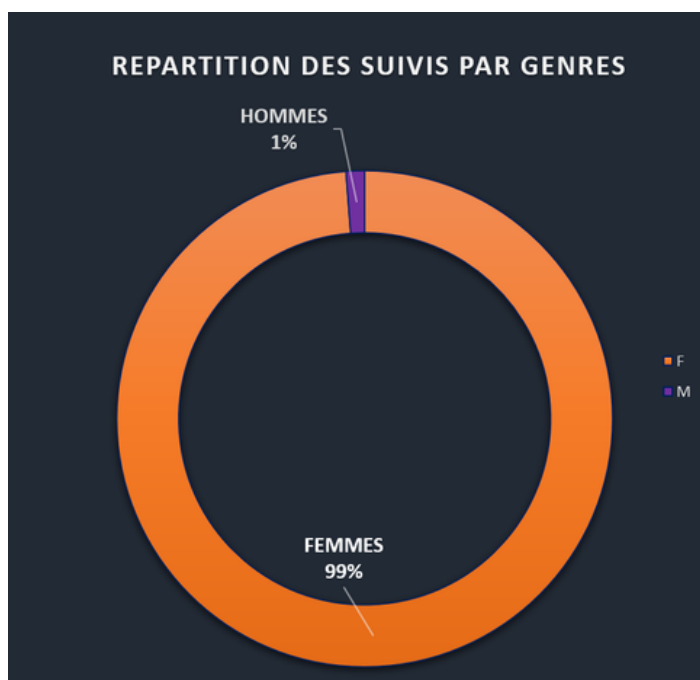
#### Objectifs et méthodologie

Cet espace cible prioritairement les personnes les plus éloignées de l'emploi, en complémentarité avec les dispositifs existants. Son rôle n'est pas de se substituer aux actions des autres structures, mais de **faciliter l'accès aux dispositifs publics d'insertion professionnelle** tels que France Travail, les Missions Locales ou encore l'École de la Deuxième Chance.

#### Bilan 2025 et évolution du profil des personnes accompagnées

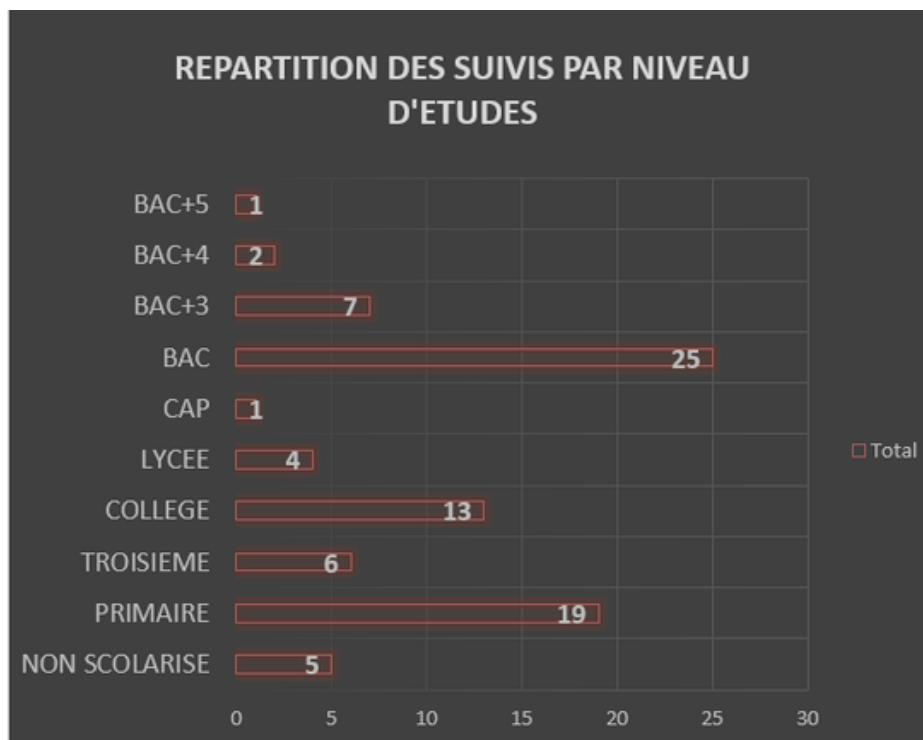
En 2025, l'Espace Insertion Professionnelle a accueilli 83 personnes, dont 79 ont bénéficié d'un accompagnement professionnel (99 % de femmes et 1 % d'hommes).

Parmi elles, 28 étaient de nouvelles bénéficiaires, dont 24 engagées dans un Parcours de Sortie de Prostitution (PSP).



Ces personnes ont profité d'un accompagnement renforcé avec la CIP, mené en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux. Leur motivation à se reconstruire, à rompre avec leur passé et à s'insérer socialement et professionnellement a été remarquable. Elles reconnaissent le travail comme une alternative sûre et durable pour sortir de la prostitution.

Une tendance à la hausse du niveau d'études a été observée en 2025, comparé aux années précédentes (35 personnes en 2025 contre 24 en 2024 et 22 en 2023). Ce progrès a favorisé leur accès aux formations et, par conséquent, à l'emploi.

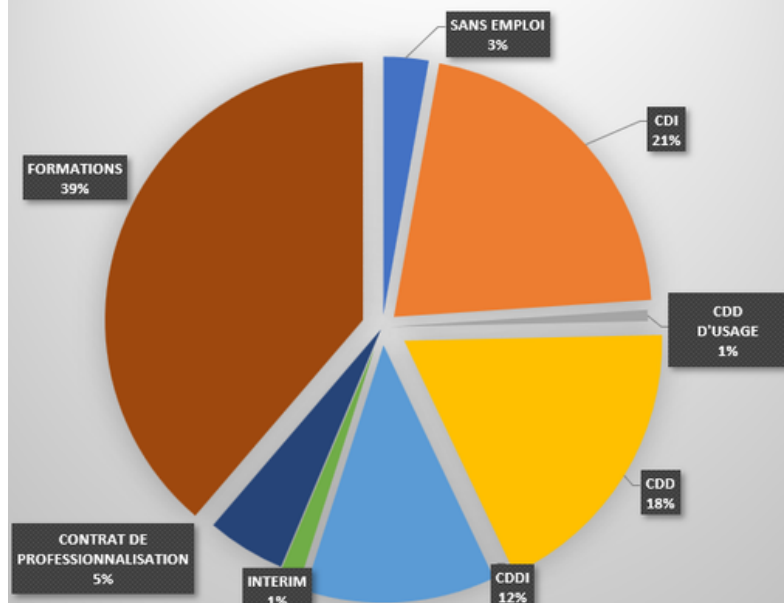


## Analyse et orientations professionnelles

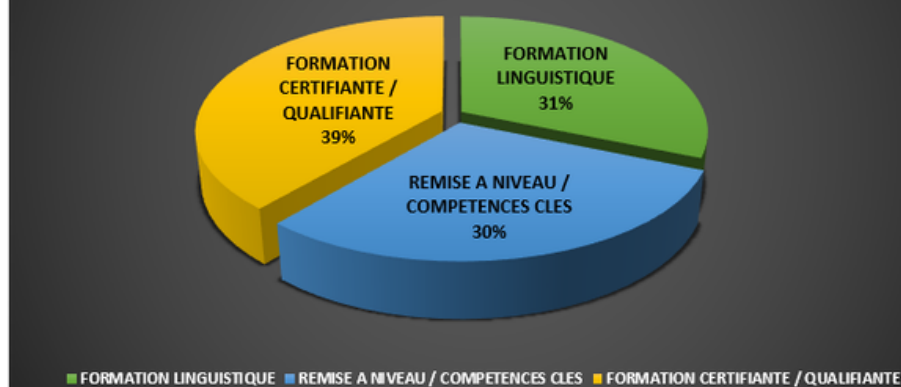
Les résultats sont encourageants, avec 97 % de sorties positives en 2025 : 39 % des personnes ont suivi une formation, et 58 % ont trouvé un emploi.

- **FORMATIONS** : 55 personnes
- **CDDI** : 17 personnes
- **CDD d'usage** : 1 personne
- **CDD** : 26 personnes
- **CDI** : 30 personnes
- **INTERIM** : 2 personnes
- **CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION** : 7 personnes
- **SANS EMPLOI** : 4 personnes

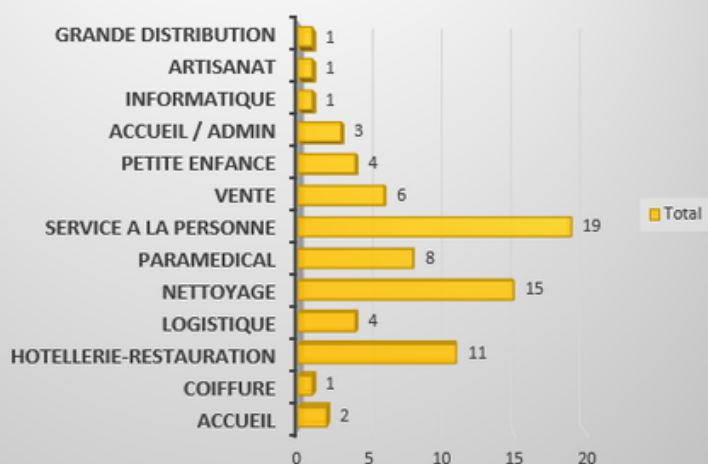
## SORTIES POSITIVES DES SUIVIS EN 2025



## PART DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES BENEFICIAIRES



## REPARTITION DES SUIVIS PAR SECTEUR D'ACTIVITES



Les secteurs d'activités privilégiés en grande majorité incluent :

**Les services à la personne, le nettoyage, et l'hôtellerie-restauration.**

Ces secteurs, connus pour leurs besoins importants en recrutement, offrent des opportunités stables et accessibles.

## FOCUS : Partenariat avec l'association BimBamjob

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement vers l'insertion professionnelle, l'Espace Insertion professionnelle de l'Amicale du Nid Paris a développé un partenariat avec BimBamjob, structure spécialisée dans l'évaluation des compétences, la mise en relation professionnelle, et l'identification des freins périphériques à l'emploi.

Le partenariat entre l'Amicale du Nid Paris et l'association BimBamjob s'inscrit dans une démarche commune visant à renforcer la qualité et la cohérence des parcours d'insertion proposés aux publics accompagnés.

Ce cadre de collaboration repose sur la conviction que l'accès à l'emploi nécessite une approche globale, articulant l'analyse des compétences, l'identification des freins périphériques et la construction progressive d'un projet professionnel réaliste.

Pour ce faire, BimBamjob propose un dispositif d'accompagnement : Le bilan de ressources afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

### Objectif du bilan de ressources

Le bilan de ressources a pour finalité de proposer un diagnostic complet et partagé de la situation de bénéficiaires. Il permet de :

- Établir un état des lieux de la situation socioprofessionnelle
- Identifier les intérêts professionnels et les motivations pour construire un projet réaliste
- Repérer les ressources disponibles et transférables via un portefeuille de compétences
- Définir un plan d'actions opérationnel pour favoriser la concrétisation du projet professionnel

### Méthodologie d'accompagnement BimBomjob

L'accompagnement proposé par BimBamjob repose sur une démarche personnalisée et renforcée, pouvant aller jusqu'à 39 heures pendant 6 mois. Il permet aux personnes de faire le point sur leurs savoir-faire, savoir-être, aspirations et besoins.

La méthodologie s'appuie sur :

- Un regard positif et bienveillant ;
- L'expérimentation et l'observation terrain ;
- Des outils et techniques issus du coaching professionnel.

Les entretiens, d'une durée de 1h à 2h, alternent entre présentiel et distanciel.

**Ce programme correspond à une méthodologie de bilan de compétences certifiée Qualiopi depuis septembre 2024.**

Selon les données communiquées par Bimbamjob, **81 % des participants trouvent une solution d'emploi au cours de l'accompagnement.**



## Résultats observés

Depuis le lancement du partenariat en 2025 :

- 3 personnes ont été accompagnées par BimBamjob
- 3 bilans tripartites ont été organisés, réunissant la personne accompagnée, le coach Bimbamjob, et la CIP de l'Espace Insertion Professionnelle

Ces bilans ont permis :

- Une mise en commun des constats et priorités d'action
- Une meilleure coordination entre les professionnels
- Une mobilisation plus rapide des solutions adaptées
- Un engagement renforcé des bénéficiaires dans leur parcours

Les retours des personnes accompagnées confirment l'intérêt du dispositif pour clarifier leurs objectifs et renforcer leur confiance.

Des échanges réguliers entre les équipes ont permis d'assurer une continuité du suivi et une coordination efficace.

Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune d'offrir un accompagnement de qualité, centré sur les besoins des personnes et orienté vers une insertion professionnelle durable.



## Bénéfices pour les personnes accompagnées

Ce partenariat a permis :

- Une meilleure compréhension de leur situation globale
- Une valorisation de leurs compétences et expériences
- Une identification claire des étapes nécessaires pour avancer vers l'emploi
- Un accompagnement plus fluide grâce à la coordination entre les deux structures
- Un renforcement de leur autonomie dans la construction de leur projet professionnel



## TÉMOIGNAGES DE DEUX COACHS DE BIBMAMJOB

« DANS LE CADRE DU PROGRAMME BILAN DE RESSOURCES, BILAN DE COMPÉTENCES CHEZ BIBMAMJOB, J'AI EU L'OPPORTUNITÉ DE TRAVAILLER AVEC DIANE AGUIE DE L'AMICALE DU NID.

CE PARTENARIAT FUT TRÈS APPRÉCIABLE ET S'EST DÉROULÉ DE MANIÈRE FLUIDE. J'AI PU AVOIR DES ÉCHANGES RÉGULIERS AVEC DIANE AU SUJET DES ACTIONS MENÉES PARALLÈLEMENT AUPRÈS DES PERSONNES QU'ELLE M'AVAIT ORIENTÉES. CELA A FLUIDIFIÉ L'ACCOMPAGNEMENT ET M'A PERMIS DE BIEN COMPRENDRE OÙ EN ÉTAIENT LES PERSONNES DANS LEURS PARCOURS TOUT AU LONG DU PROCESSUS (ENTRÉE EN FORMATION, PMSMP...).



Mme C., coach

LES FEMMES QUE J'AI PU SUIVRE M'ONT FRAPPÉ PAR LEUR RÉSILIENCE ET LEUR VOLONTÉ DE SE BATTRE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS SOCIAUX RENCONTRÉS. »

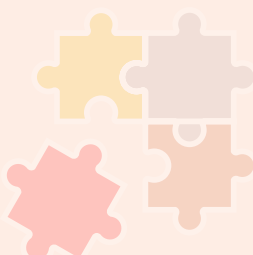


Mme V., coach

« TRAVAILLER AVEC L'ADN75 EST UN RÉEL PRIVILÈGE ! LA COMMUNICATION FLUIDE AVEC DES RÉFÉRENTES PLEINEMENT IMPLIQUÉES PERMET UN VÉRITABLE TRAVAIL D'ÉQUIPE, ESSENTIEL POUR COMPRENDRE LES ENJEUX DE CHACUN. L'ACCOMPAGNEMENT DE Mlle Y. EN EST LA PARFAITE ILLUSTRATION.

SÉCURISÉE EN AMONT PAR L'ADN75, ELLE A PU ABORDER SON BILAN DE RESSOURCES EN TOUTE SÉRÉNITÉ. C'EST UNE PERSONNE TOUCHANTE ET COURAGEUSE AVEC QUI J'AI PU NOUER UNE BELLE RELATION DE CONFIANCE.

NOTRE TRAVAIL LUI A PERMIS D'APaiser SES CRAINTES, DE RESTAURER LA CONFIANCE EN SES CAPACITÉS ET DE CONFIRMER AVEC CERTITUDE SON CHOIX D'ORIENTATION. LE CONTACT RÉGULIER AVEC SES RÉFÉRENTES A ÉTÉ UN VRAI PLUS POUR SÉCURISER SON PARCOURS. »



## CPH / HUDA / CHU

Coallia et l'Amicale du Nid se sont associés pour proposer ce projet dans le cadre d'une co-traitance, sous la forme d'un groupement solidaire.

Coallia en est le mandataire et représente à ce titre le groupement auprès des autorités de tarification et de contrôle.

- ▶ Les dispositifs HUDA/CPH sont à destination des bénéficiaires de la protection internationale et des demandeurs d'asile victimes de prostitution, de proxénétisme et/ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.  
Ce dispositif a ouvert le 15 avril 2019.
- ▶ Le dispositif CHU est à destination des femmes victimes de violences dont la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.  
Ce dispositif a ouvert le 1er juillet 2020.

## **136 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DONT 42 ENFANTS**

- 32 personnes sont accompagnées en CPH + 7 enfants
- 73 personnes sont accompagnées en HUDA + 29 enfants
- 31 personnes sont accompagnées en CHU + 6 enfants

L'équipe est composée de 5 travailleuses sociales, sous la responsabilité d'une cheffe de service.

Dans le cadre de ce projet, les missions de l'Amicale du Nid sont définies comme tel :

- Accompagnement à la santé
- Accompagnement à la parentalité
- Accompagnement à une alternative à la prostitution/sortie d'emprise, de violence
- Accompagnement juridique et à la demande d'asile TEHES

## ORIENTATIONS VERS LES “SAS D'ACCUEIL TEMPORAIRE” EN HUDA ET EN CHU

Dans un contexte de saturation des dispositifs d'hébergement et d'accueil en région parisienne, la circulaire du 13 mars 2023 instaure des « sas d'accueil temporaire », afin d'effectuer la mise à l'abri intermédiaire et l'orientation du public en situation de précarité (personnes en demande d'asile, réfugié-es, sans-abri). Les « sas d'accueil temporaire » ont pour objectif de proposer un accueil provisoire de trois semaines, en régions, en permettant une évaluation administrative et sociale individuelle avant une orientation vers d'autres dispositifs.

À l'issue de la phase d'évaluation, une orientation des personnes vers des dispositifs distincts doit être effectué :

► **Pour les personnes en demande d'asile**, la circulaire prévoit l'orientation vers le dispositif national d'accueil, et ce, malgré la saturation chronique des places qui limite l'effectivité de cette prise en charge : Mme C., déboutée de sa demande d'asile, a été orientée vers un sas avec sa fille, qui a une demande d'asile en cours. Bien que le sas soit prévu pour trois semaines, elles y sont hébergées depuis sept mois. Elles attendent désormais une orientation vers le dispositif national d'accueil adapté à leurs situation administratives.

► **Pour une personne sous OQTF**, la circulaire prévoit explicitement une orientation vers le dispositif d'aide au retour volontaire au pays : A la suite du rejet de sa demande d'asile, Mme B. a été orientée vers un « sas d'accueil temporaire ». À l'issue de son évaluation, une aide au retour volontaire lui a été proposée, qu'elle a refusée. La prise en charge en sas a alors cessé, laissant Mme B. sans solution d'hébergement et dans une situation d'extrême précarité et d'errance.

► **Pour les personnes ne faisant pas l'objet d'une OQTF exécutoire**, les évaluations sociales et administratives réalisées en sas permettent d'étudier les possibilités de régularisation. C'est notamment le cas de Mme A. : Cette dernière était accompagnée dans le cadre d'une demande d'asile portant sur des faits de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui a été rejeté et Mme A. a été déboutée. Elle a alors été orientée vers un sas d'accueil temporaire. Le travailleur social de l'Amicale du Nid s'est mis en lien avec le travailleur social du sas, référent de Mme A., afin d'identifier une association spécialisée dans l'accompagnement des personnes victimes de TEHES et d'envisager la présentation, par une association agréée, d'un parcours de sortie de prostitution auprès de la préfecture.

La création des sas d'accueil temporaire montre une volonté d'organiser l'accueil et l'orientation des personnes, mais leur caractère temporaire et les capacités limitées soulèvent de nombreuses questions à la fois pour les personnes mais aussi pour les travailleurs sociaux. **Comment garantir un accueil stable tout en répondant aux besoins d'hébergement ? Les propositions de retour volontaire ou l'éloignement laissent-elles une quelconque liberté de choix ? Ces sas constituent-ils une réponse aux besoins d'hébergement ?** Enfin, le risque de retour à la prostitution pour les personnes sorties du système est grand, et nos craintes doivent nous pousser à renforcer notre travail d'étroite collaboration avec les opérateurs d'hébergements, en matière de préventions et d'évaluations des vulnérabilités.

## EVALUATION EXTERNE DU CPH – Coallia/Amicale du Nid

**L'année a été marquée par un temps fort pour les équipes de notre service :  
l'évaluation du CPH de Coallia/AdN les 11 et 12 mars 2025**

Bien que l'évaluation se soit portée sur le CPH de Coallia en tant que porteur du projet et hébergeur des personnes accueillies, **l'équipe de l'Amicale du Nid, en tant que partenaire et responsable de l'accompagnement sur le volet de la sortie des violences, de la santé, de la parentalité et des demandes d'asile, a pris toute sa part pour répondre aux exigences de cette échéance.**

Au terme de deux jours de mobilisation intenses pour les travailleurs et travailleuses sociales de l'Adn et de Coallia, et pour la partie gouvernance composée des cadres de l'Adn et de Coallia, **la note de 3,7/4 a été attribuée à notre dispositif.**

Ce résultat, dont nous pouvons être très satisfait.es, est le fruit de plusieurs facteurs :

- ***Une volonté commune des deux équipes de demeurer solidaire tout au long de cette expérience.***
- ***Le bénéfice de six journées de sensibilisation, sur les grandes thématiques de l'évaluation : bientraitance, gestion de crise, protection des données..., menée rondement par la responsable du Pôle 2002-2 de Coallia, Souhad Rouibi.***
- ***Plusieurs temps de travail en « commissions », entre salarié.es pour la mise à jour des documents nécessaires aux « preuves » à fournir le jour J : Projet personnalisé commun Coallia/Adn, élaboration du DUERP, charte commune contre les maltraitances ...***
- ***Une mobilisation continue et soutenue de toutes les salarié.es de l'Adn pendant plus d'une année.***

Ce travail au long court nous a permis, d'une part, d'être pleinement à la hauteur de la mission qui nous incombe – celle d'un accompagnement marqué par la qualité que nous devons à notre public – et, d'autre part, de renforcer la mise en commun des pratiques au sein des équipes.

Cette dynamique d'acculturation, engagée entre Adn et Coallia, constitue un chantier permanent qui structure l'ensemble de nos pratiques, et servir aux deux autres dispositifs, HUDA, et CHU.



## Dispositif du “Champ social”\* : sortie au Musée du LOUVRE

**Le 15 septembre 2025, grâce au dispositif du champ social, nous avons eu le plaisir d'organiser une sortie culturelle au musée du Louvre.**

**Cette journée a été placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité.**

Après un déjeuner dans la cour du musée, où chacune avait apporté son pique-nique, le groupe s'est lancé avec enthousiasme à la découverte des collections. Les participantes étaient particulièrement impatientes de voir La Joconde, moment très attendu de la visite.

Tout au long du parcours, chaque salle a suscité curiosité et émerveillement. De la civilisation égyptienne et ses magnifiques bijoux, à la Vénus de Milo, jusqu'à la rencontre avec La Joconde, les femmes se sont montrées attentives, intéressées et très investies, n'hésitant pas à poser de nombreuses questions.

Cette sortie a été un véritable succès, tant par la richesse culturelle de la visite que par la dynamique positive du groupe. Elle a permis de favoriser l'accès à la culture pour des publics vulnérables, dans un cadre et stimulant.

**À l'issue de la journée, les participantes ont exprimé leur satisfaction et leur envie de renouveler prochainement une nouvelle sortie au musée du Louvre.**

\*Cette sortie a pu se réaliser grâce au champ social, dispositif d'accès à la culture pour des publics vulnérables, dispositif émanant du Ministère de la Culture.



## Sortie Mères/Enfants au théâtre des marionnettes du Luxembourg

Grace à la générosité de la Voix de l'Enfant, l'équipe éducative de l'Amicale du Nid HUDA/CPH/CHU a organisé une sortie mères-enfants le 22 octobre de midi jusqu'à 18h au Théâtre des marionnettes du Luxembourg.

Quatre mères avec leurs six enfants ont participé à cette sortie qui a commencé par un pique-nique, où les enfants ont eu la liberté de jouer pendant que les mères avaient l'espace et le temps pour échanger entre elles.

Après une petite balade dans le jardin, nous nous sommes dirigés au théâtre, où nous avons profité du spectacle de guignols «le petit chaperon rouge ». Nous avons observé que les plus grands, âgés de sept à neuf ans, comme les plus petits, ont activement participé aux interactions et étaient bien concentrés.

Ensuite nous avons pu profiter d'un goûter au kiosque du jardin chaque un a choisi entre une glace, une crêpe ou une gaufre.

La sortie s'est terminée par un tour de manège. Un moment très convivial entre les enfants et leurs mères.

Pour les familles c'était la première fois dans ce jardin.

Certaines des femmes avaient beaucoup des questions concernant l'histoire et la signification du lieu.



Nous constatons que les sorties mères-enfants sont très appréciées par les familles.

**De plus, cela permet aux professionnel.les, d'observer le lien mère enfant. Ces observations aident dans l'accompagnement social que nous portons dans le soutien à la parentalité.**

**Cela permet de faire découvrir aux familles des nouveaux lieux culturels et des loisirs qu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir.**

# ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

## L 'accompagnement juridique dans le cadre de la Traite des Etres Humains à des fins d'Exploitation Sexuelle (TEHES) et de proxénétisme

**Le poste de juriste – chargée de mission TEH est un outil d'accompagnement pour les professionnel-le-s des équipes de Paris, du 92, du 95 et du 78. Ses missions sont les suivantes :**

- Accompagnement des professionnel-le-s et travail d'information des équipes sur les questions de droit au séjour, droit d'asile mais aussi et surtout sur les problématiques liées au proxénétisme et à la traite des êtres humains.
- Rencontre des personnes suivies en entretiens individuels pour évaluer leur situation et mettre en place, si besoin, un accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et judiciaires.
- Accompagnement spécifique des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle (TEHES) et / ou de proxénétisme, dans la reconnaissance de leur qualité de victime et dans un dépôt de plainte si elles le souhaitent.
- Suivi des procédures pénales.
- Co-construction d'écrits juridique avec la coordinatrice nationale, en soutien aux victimes accompagnées par l'association (ex : interventions volontaires, notes juridiques, notes de vulnérabilité).
- Travail en binôme avec la coordinatrice nationale sur la constitution de partie civile aux côtés de victimes parties civiles à des procès.
- Travail de réseau avec les partenariats institutionnels et sensibilisation aux sujets de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et au proxénétisme.
- Veille juridique en droit des étrangers, d'asile et sur les questions relatives à la prostitution et à l'exploitation sexuelle.

La juriste rencontre, en entretien individuel, chaque personne nouvellement accompagnée par l'établissement de Paris, afin d'identifier les victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et/ou de proxénétisme, mais aussi d'envisager les possibilités de régularisation qui s'offrent à elles. La régularisation est un sujet majeur dans l'accompagnement des victimes de TEHES car l'irrégularité de leur séjour - et les rares possibilités de régularisation qui s'offrent à elles - représente un obstacle majeur à leur insertion sociale et professionnelle et participe à les maintenir dans la précarité, dans le système prostitutionnel et les expose davantage aux violences.

L'identification de victimes de TEHES permet la transmission d'informations sur la possibilité d'effectuer un dépôt de plainte. La procédure pénale qui pourrait s'en suivre est alors expliquée, ainsi que l'opportunité de déposer une demande d'asile et/ou une demande de titre de séjour, en tant que victime de TEHES et/ou de proxénétisme (article L.425-1 du Ceseda) ayant déposée plainte. Si la personne décide de déposer plainte, elle est préparée et accompagnée physiquement par la juriste car nous savons combien il est difficile et éprouvant de se rendre seule au commissariat. Suite au dépôt de plainte, la juriste accompagne la personne dans la procédure de demande de titre de séjour et, si audience il y a, apporte un soutien à la constitution de partie civile de la victime. Elle se met également en lien avec la coordinatrice juridique pour la constitution de partie civile de l'association si cela est jugée pertinent.

En 2025, l'établissement de Paris était partie civile au côté d'une victime de traite des êtres humains d'un réseau péruvien, dont les auteures ont été jugées en avril 2024. Nous avons accompagné et soutenu la personne lors de l'audience en appel qui s'est tenue le 08/12/2025. La condamnation des auteur-e-s de l'infraction de traite des êtres humains a été confirmée suite à l'audience.



**Personnes rencontrées en entretien individuel, à une ou plusieurs reprises en fonction du degré de complexité de la situation et des besoins formulés.**



**Dépôts de plainte pour des faits de TEHES et de proxénétisme**



**Cartes de séjour "vie privée et familial" obtenues ou renouvelées dans le cadre de l'article L.425-1 du CESEDA**

### **LES PROJETS POUR 2026 :**

En 2026, la juriste souhaite pouvoir maintenir les permanences réalisées avec les équipes du 92, 95 et 78 pour assurer un soutien aux professionnel-le-s dans leurs démarches. Ces temps d'échanges et de rencontres permet de connaître les réalités de terrain des professionnel-le-s sur d'autres territoires, de comprendre le fonctionnement des institutions franciliennes et les spécificités des différents départements.

Un projet de reprise des tournées avec l'équipe d'aller-vers est en cours de discussion, pour permettre une transmission d'informations aux personnes en situation de prostitution sur le terrain. Ces interventions seraient ponctuelles et auraient une visée informative, d'orientation vers des structures adaptées à leurs besoins et leur exposerait la possibilité de prendre contact avec l'association pour un rendez-vous juridique au besoin. Elles permettraient aussi et surtout d'informer les personnes sur leurs droits, qui sont souvent niés par les réseaux et les clients.



En 2025, la juriste de l'établissement a soutenu et accompagné une jeune femme algérienne de 26 ans dans ses démarches de régularisation.

Accompagnée par l'Amicale du Nid Paris depuis janvier 2021, Madame B. rencontre de nombreuses difficultés pour régulariser sa situation. Arrivée en France en 2005 avec sa famille, elle a connu dix ans de séjour en France depuis 2015, sans discontinuité. En rupture familiale, elle a été prise en charge par l'aide sociale à l'enfance d'avril 2015 à juin 2017 et a connu les difficultés de la vie en foyer. Pendant sa minorité, elle a commis des faits délictueux pour lesquels elle a été condamnée, et qui compliquent aujourd'hui ses démarches liées au séjour. En parallèle, elle a été victime de proxénétisme de ses 17 à 21 ans, proxénète qui a été condamné à 5 ans de prison ferme suite à son dépôt de plainte en décembre 2020. Jeune, vulnérable et sans repère, elle n'a pas demandé le titre de séjour prévu à l'article L. 425-1 du Ceseda pour les victimes de proxénétisme ayant coopéré avec la justice. L'obtention de ce titre n'étant pas prévue par l'accord franco-algérien de 1968, et n'étant délivré aux ressortissant-e-s algérien-ne-s le sollicitant qu'à la discrétion du Préfet, Madame n'a pas souhaité se lancer, à l'époque, dans les démarches.

En avril 2025, Madame B. et la juriste de l'association ont sollicité un rendez-vous pour déposer un dossier de régularisation sur la base des dix ans de présence en France[1]. Le jour du rendez-vous, la Préfecture de police de Paris a refusé l'enregistrement du dossier sans motif valable. Avec le soutien de la coordinatrice nationale, la juriste a dénoncé cette pratique abusive et sans fondement et une audience au Tribunal administratif de Paris s'est tenue le 14 novembre 2025. À cette occasion, l'Amicale du Nid a réalisé une intervention volontaire pour mettre en lumière différents points importants. Parmi eux, **le caractère discriminatoire** de l'examen de régularisation des ressortissant-e-s algérien-ne-s victimes de proxénétisme et ayant coopéré-e-s avec la justice. L'octroi de ce titre relève du pouvoir discrétionnaire du Préfet pour les victimes algériennes tandis qu'il est délivré de plein droit aux victimes d'autres nationalités. Madame B. n'est pas la seule victime algérienne accompagnée par l'Amicale du Nid à rencontrer des difficultés d'accès au séjour alors qu'une condamnation a été prononcée contre son/ses proxénète(s). Il nous semblait important de mettre en avant ce caractère discriminatoire et injuste pour les victimes, qui participe à les maintenir dans la précarité et complexifie leur reconstruction.

À l'issue de l'audience, l'erreur manifeste du Préfet a été reconnue et il a été enjoint : de donner un nouveau rendez-vous à Madame, d'enregistrer son dossier, de lui délivrer un récépissé de demande de titre de séjour et de rendre une décision sous trois mois. Le 18 décembre 2025, la juriste a donc de nouveau accompagné Madame B. pour le dépôt de son dossier de demande de titre de séjour, sur les fondements des articles 6 et 7bis alinéa 1 de l'accord franco-algérien de 1968, et, à titre subsidiaire, sur le fondement de l'article L.425-1 du Ceseda. Elle a obtenu un récépissé de demande de titre de séjour de 6 mois avec autorisation de travail et attend une réponse sur sa demande, avant le 18 mars 2026. Nous continuons à suivre de près la procédure et espérons une issue favorable à sa demande dans les mois à venir.

[1] Articles 6 et 7 bis alinéa 1 de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968

# ■ LES PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION

Ce dispositif a été créé par la loi du 13/04/2016 visant à lutter contre le système prostitutionnel.

La circulaire du 31/01/2017 précise et encadre la mise en œuvre du parcours.

L'Amicale du Nid est agréée par l'Etat pour recevoir et accompagner les personnes souhaitant bénéficier du parcours et présenter leurs candidatures.



## Parcours de Sortie de la Prostitution

Le Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) s'appuie sur l'insertion professionnelle et sociale pour aider les personnes victimes du système prostitutionnel à trouver une alternative à leur situation (Loi du 13 Avril 2016).

L'entrée dans le dispositif est accordée à la victime par le préfet de département, après analyse de sa situation présentée par une association agréée et avis de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains.

L'entrée dans le dispositif est accordée pour une période de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois. Les associations agréées accompagnent la personne durant toute la durée du parcours en mettant l'accent sur l'insertion professionnelle et sociale.

Le PSP octroi des droits spécifiques tels qu'une autorisation provisoire de séjour (APS) pour les victimes étrangères et une aide financière (AFIS).

# LA LOI EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION



La France a adopté le modèle abolitionniste en matière de prostitution, modèle qui décriminalise aujourd'hui toutes les personnes en situation d'exploitation sexuelle, garantit des parcours de sortie de la prostitution et en pénalise les clients.

Parce que la prostitution est une violence et les personnes prostituées sont des victimes, pour la première fois, une loi a rendu possible la mise en place d'un dispositif global de lutte contre le système prostitutionnel à quatre directions : prévenir et sensibiliser, permettre la sortie de la prostitution, agir auprès des acheteurs, coordonner les actions, renforcer la répression contre le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

## Les 6 points clefs à retenir de la loi n°2016-449 du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées :

- L'abolition du délit de racolage : les personnes prostituées sont reconnues comme des victimes et non plus comme des délinquantes.
- La responsabilité des clients et la lutte contre les réseaux et proxénètes : Les acheteurs sont désormais passibles d'une contravention de 1500 euros. Les moyens de lutte contre les réseaux et proxénètes sont renforcés.
- Les mesures de protection et d'accompagnement des personnes : un parcours de sortie de la prostitution est créé, financé par un fonds dédié.
- Les actions de prévention et de sensibilisation : la lutte contre la marchandisation des corps fait désormais partie des thématiques relevant de l'éducation et de la citoyenneté.
- L'autorisation provisoire de séjour de six mois qui donne un droit au travail : pour les personnes prostituées étrangères engagées dans un Parcours de sortie de la prostitution.
- La création d'une nouvelle instance : la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (CDLP).

A Paris, la CDLP est co-présidée par le Préfet de police et le Préfet de Paris. La commission définit la stratégie départementale de lutte contre le système prostitutionnel. Elle coordonne l'action en faveur des victimes de la prostitution et donne son avis sur les demandes d'entrée en Parcours de sortie de la Prostitution (PSP) qui lui sont soumises et des renouvellements.

## Concrètement qu'est-ce qu'un Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP) ?

Le PSP est un dispositif en 5 étapes qui permet à la personne de sortir de la prostitution avec l'élaboration d'un projet de réinsertion sociale et professionnelle qui prend en compte le traumatisme de la prostitution et d'être accompagnée par une association agréée durant 24 mois sur toutes ces étapes.

**ETAPE 1** : la personne s'engage à arrêter la prostitution. Une association agréée qui accompagne la personne propose sa demande d'entrée dans un PSP à la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (CDLP).

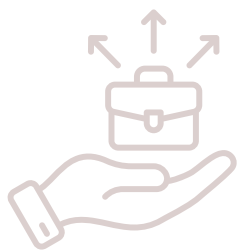
**ETAPE 2** : Les services de police et les services administratifs étudient la demande et vérifient les situations judiciaire et administrative de la personne.

**ETAPE 3** : les 6 représentants des associations agréées exposent le parcours de la personne et le projet de vie qu'elle souhaite mener dans le cadre de son PSP aux membres de la commission. Des représentants de la Préfecture de Police, de Ville de Paris, de l'Education nationale, de la Cour d'appel, de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Paris et du secteur associatif composent cette commission. La Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité anime et coordonne la commission. Elle est garante de la conformité des dossiers et de la procédure.

**ETAPE 4** : Après avis de la commission, les Préfets autorisent ou non le parcours de sortie pour une durée de 6 mois renouvelable sans que sa durée totale n'excède 24 mois.

**ETAPE 5** : Si les Préfets autorisent le Parcours de Sortie de la Prostitution : la personne bénéficie d'un accompagnement socio-professionnel et peut se voir délivrer une autorisation provisoire de séjour de 6 mois, renouvelable ainsi qu'une allocation sous conditions de ressources.

# LES SENSIBILISATIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNEL.L.E.S



Les corps de métiers concernés :

éducateur.rice.s spécialisé.e.s, assistant.e.s soci.aux.iales, psychologues, conseiller.e.s en économie sociale et familiale, moniteur.trice.s, médecins, secrétaires, chef.fes de services, infirmier.e.s, coordinatrices, cuisinier, maitresse de maison, etc.

Les lieux d'action :

1 service de prévention spécialisée

1 service de semie-autonomie

7 Service d'Aide Educative à Domicile (AED)

1 Service d'évaluation des situations

En 2025, afin de répondre aux demandes des équipes d'un temps spécifique consacré à l'analyse de situations cliniques, l'équipe de Paris a fait évoluer ses modalités d'intervention en proposant des sensibilisations en deux étapes.

Le premier temps vise à créer un espace d'expression et d'échanges autour de la thématique de la prostitution. Il permet à la fois l'identification et une discussion des représentations sociales et individuelles liées à la prostitution ainsi que l'apport de connaissances sur le phénomène prostitutionnel du processus d'entrée à ses conséquences.

La seconde demi-journée, proposée 2 à 3 mois après la première, a pour objectif d'initier un espace de discussion dédié aux situations de jeunes victimes connues du service. Les échanges sont articulés autour de situations concrètes proposées par les professionnel.l.e.s participant à la sensibilisation.

Si les équipes n'ont aucune situation (hypothèse qui, à ce jour, ne s'est jamais produite), l'équipe de la Mission Mineur.es apporte des cas cliniques.

## PAROLES DE PROFESSIONNEL.L.E.S



**"J'AURAIS VOULU UN PEU PLUS DE TEMPS POUR INTERAGIR À PARTIR DE VIGNETTES CLINIQUES."**



**"J'AI VRAIMENT APPRÉCIÉ LES ÉCHANGES, LA DISPONIBILITÉ ET L'ADAPTABILITÉ DES INTERVENANTES FACE À NOS QUESTIONNEMENTS MAIS AUSSI L'APPORT JURIDIQUE ET PSYCHO-SOCIAL DANS LE CADRE DE NOTRE PRATIQUE."**

# LE WETOO FESTIVAL

La programmation du festival WeToo, très variée et destinée à un public large, nous a permis d'accueillir à notre stand beaucoup d'adultes accompagné.e.s de leurs enfants.



Le montage de nouvelles activités pour l'occasion a permis d'ouvrir le dialogue sur toutes les formes de violences sexistes et sexuelles et d'adapter la communication à un public non initié aux questions de prévention et de protection. A cet effet nous avons produit un nouvel outil interactif intitulé « égalité hommes / femmes, accroches toi ! » pour parler du sujet dans une perspective chronologique. Nous avons retenu une quinzaine de dates aux XXème et XXIème siècle, correspondant à la promulgation de lois particulièrement significatives dans le registre de la lutte contre les inégalités et contre les violences faites aux femmes. Il s'agissait pour le public de tenter de resituer sur la frise dates et lois aux bons endroits et de découvrir les « fun fact » que nous avons associées à cette loi : le nombre de femmes au Panthéon, la théorie des pots de yaourts, la représentation des femmes dans les manuels scolaires, etc.

Autant d'occasion de discuter d'informations très concrètes qui trouvent un écho dans la réalité quotidienne du public festivalier.



## 50 PERSONNES

ont pu passer par notre stand, connaître ainsi l'Amicale du Nid et ses actions, participer au jeu et s'entretenir avec nous sur les questions de patriarcat, de prostitution et de violences sexistes et sexuelles.



# LES ATELIERS ET ÉVÈNEMENTS COLLECTIFS

## LES ATELIERS ET FESTIVITÉS COLLECTIVES

Les personnes victimes de violences et ayant connu la prostitution montrent régulièrement/systématiquement une faible estime d'elles-mêmes et un manque de confiance en elles. Il leur est donc difficile de se penser légitime à porter ou affirmer leurs idées.

Les différents évènements collectifs de l'année 2025 ont donc permis aux personnes accompagnées par l'Amicale du Nid de se rencontrer et d'échanger. Elles ont alors pu notifier les similitudes entre leurs divers parcours et ressentis, ce qui les a légitimées dans leurs discours respectifs.

## LES JOURNÉES ENGAGÉES ET FÉDÉRATRICES DES 8 MARS ET 25 NOVEMBRE

A l'occasion de la journée du 8 mars, le vendredi 7 mars 2025 a été une journée consacrée aux dames accompagnées.

L'AdN 75 a organisé une journée banalisée le 7 mars faite d'activités au sein de ses locaux, permettant aux personnes accompagnées de prendre du temps pour elles, de se rencontrer et de parler collectivement et librement de sujets santé et autres souvent réservés aux entretiens individuels mais aussi de préparer la manifestation du 8 mars.

Une journée d'actions, d'informations et de solidarité pour défendre les droits des femmes et promouvoir l'égalité



Le samedi 8 mars venez faire entendre votre voix à la manifestation



AdN 75  
103 rue La Fayette  
75010 Paris  
01.42.02.38.22

Journée internationale des droits des femmes



VENDREDI 7 MARS  
10h00 / 13h00  
14h00 / 16h30

ATELIER CRÉATION DE PANCARTES  
10h00 - 12h00



ATELIER SANTÉ AVEC INTERMÈDE  
14h00 - 15h30



STAND COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL  
10h00 - 12h00



ATELIER "CAUSERIE" AVEC LE GAMS  
14h30 - 16h30



ET d'autres activités à découvrir sur place

ATELIER COLORIAGES  
10h00 - 12h00



QUIZ ÉGALITÉ DES SEXES  
14H00 - 16H00

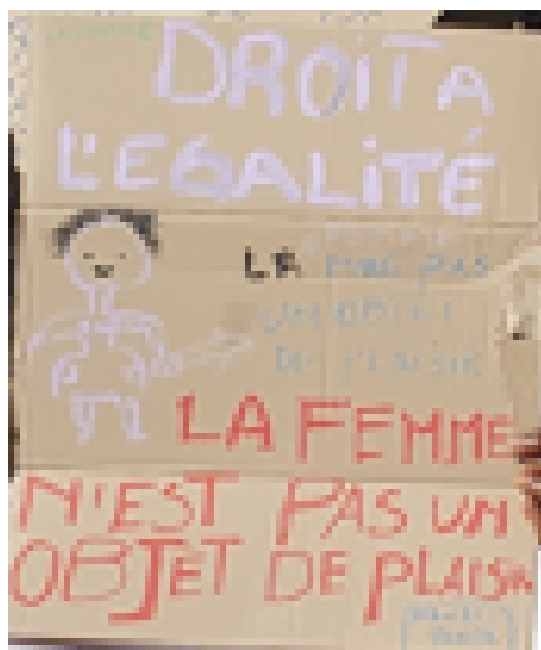




**Samedi 8 mars 2025 : Participation à la manifestation de la journée Internationale du droit des femmes**



### **LES PANCARTES ET LEURS MESSAGES**



**En amont de la journée du 25 novembre et en avant-première, une soirée podcast a eu lieu le 24 novembre autour du thème : Témoigner des violences vécues**

**Nos entretiens individuels et les moments de collectivité partagés avec les personnes accompagnées ont permis de faire émerger un besoin et une envie des personnes de témoigner du continuum de violences dont elles ont été victimes au cours de leur vie.**

A l'approche de la journée du 25 novembre 2024, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, un atelier « Prise de parole » au micro a été organisé pour que les personnes le souhaitant puissent discuter entre elles et partager leurs expériences.

De ces échanges fructueux a émergé l'envie des participantes de voir leurs paroles traitées et transformées en contenu audio qu'elles pourraient garder et écouter, voir diffuser.

**De là s'est ancrée notre volonté de monter un podcast pour leur rendre hommage et honneur. Notre objectif était que ce contenu puisse prendre forme et être diffusé l'année suivante, à l'occasion de la journée du 25 novembre 2025.** Avec le soutien de notre cheffe de service et du directeur d'établissement, nous avons pu faire appel à un réalisateur professionnel. Ce dernier nous a accompagnées dans le travail de dérushage, de coupe et d'assemblage puis a réalisé et mixé l'épisode.

**Afin de célébrer la force et le courage des participantes, une soirée d'écoute en avant-première a eu lieu le lundi 24 novembre 2025. Cet évènement a été fort en émotions.** En effet, écouter son propre récit, notamment sur les violences vécues, a été difficile pour l'ensemble des participantes. Elles ont toutefois pu nous faire part de leur fierté d'avoir pris part à un tel projet et de l'importance pour elles que ces paroles puissent être entendues au-delà des bureaux d'entretien de l'Amicale du Nid 75.

#### Témoignages des dames accompagnées :

« JE ME SUIS SENTIE MOINS SEULE EN ÉCOUTANT CES TÉMOIGNAGES » ET « ENTENDRE PARLER DE MOI COMME D'UNE VICTIME DES VIOLENCES, PAR D'AUTRES PERSONNES DANS LA MÊME SITUATION, M'A FAIT ME DIRE QUE JE NE VEUX PLUS L'ÊTRE ».

« JE N'AVAIS PAS LE CHOIX, MÊME SI J'AI CHOISI LA PROSTITUTION POUR SURVIVRE. MAINTENANT, JE CHOISIS ET L'ÉCOUTE DE CE PODCAST A RENFORCÉ MON CHOIX, L'A CONSOLIDÉ, L'A FONDÉ ».





## A l'occasion de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux femmes du 25 novembre



La journée du 25 novembre a été l'occasion d'organiser un temps consacré aux femmes accompagnées en leur proposant plusieurs ateliers :

- ◆ Atelier Réveil corporel et vocal
- ◆ Atelier Bientraitance
- ◆ Atelier "Les règles, parlons-en"
- ◆ Atelier Art-thérapie
- ◆ Atelier Coloriage
- ◆ Diffusion du Podcast

### **FOCUS : Atelier Réveil corporel et vocal**

Dans le cadre du 25 novembre 2025 pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, un atelier a été initié afin de permettre aux femmes de favoriser l'estime d'elle-même par la reconnexion au corps.

L'objectif étant de proposer un exutoire ainsi qu'un défouloir pour les personnes accompagnées à l'Amicale du Nid Paris.

L'atelier s'intitule « atelier Réveil corporel et vocal » dont le but est de proposer des exercices de bien-être corporel pour favoriser l'expression vocal, ainsi permettre une co-construction, et un partage entre les participantes.

L'atelier s'est déroulé sous forme de 2 séances d'une durée de 2h.

1ère séance : 2 participantes

2ème séance : 7 participantes

Lors de ces séances, un échauffement corporel et vocal leur a été proposé dans l'objectif de préparer le corps à la voix. L'idée était de faire prendre conscience aux femmes de l'importance du corps pour l'utilisation de la voix.

Les participantes ont eu la possibilité de choisir une ou des chansons qu'elles voulaient interpréter avec un micro, et une vidéo qui diffusait des paroles.

Les choix de chansons étaient ciblés vers leurs origines respectives, ce qui a permis une découverte, et une certaine diversité culturelle.

Durant ce temps de chants, elles ont pu se mouvoir, et esquisser quelques pas de danse ce qui a entraîné la joie, un rappel de leur pays, des souvenirs.

**A la fin de l'atelier, nous avons pu ensemble faire une restitution des avis de chacune. Elles ont pu déposer que l'atelier leur a apporté un bienfait tant au niveau du corps que de l'esprit. Aussi, cela a permis de sortir de l'isolement, et de se sociabiliser pour certaines.**

## LES SORTIES ET FESTIVITÉS ANNUELLES

**Les sorties et festivités organisées par l'AdN sont toujours source de motivation, de sortie de l'isolement et d'espace de socialisation pour les personnes accompagnées.**

Elles rencontrent toujours un vif succès.



### Café Bien-être

Le 16 mai à la Cité audacieuse a eu lieu le premier café Bien-être.

**Il s'agit de se retrouver pendant 2h30 autour d'un café, thé, jus pour échanger dans une ambiance conviviale et bienveillante.**

Les dames présentes ont pu discuter des idées de sortie et d'activités qu'elles souhaitent voir organisées

**VENEZ AU  
CAFE BIEN-ETRE**

*le vendredi 16 mai à 13h30  
à la Cité Audacieuse  
au 9 rue de Vaugirard  
75006 Paris*

**METRO ODEON  
OU RER B ARRET  
LUXEMBOURG**

*Réfléchissons ensemble autour d'un  
goûter à des activités et des sorties à  
mettre en place !  
(C'est un moment entre adultes sans les  
enfants).*

AdN  
Amicale du Nid



## Sortie à la mer le 26 juin 2025

Comme chaque année, il s'agit de la grande sortie de l'année qui a rassemblé 40 personnes et 6 professionnel.les pour une journée conviviale à Trouville.

**JEUDI 26 JUIN 2025 : direction la PLAGE DE TROUVILLE (Calvados) pour une pause au grand air ! (inscription auprès de votre référent.e sociale).**



Pensez à une tenue de plage, avec lunettes de soleil, à la serviette de bain, à la casquette ou un chapeau et à la crème solaire ou, en cas de pluie, à un vêtement imperméable (K-way, cire, paraplui...)

**Programme de la journée :**

- visite de la ville
- pique-nique à partager
- détente : jeux de plage, pieds dans l'eau...
- petit goûter pour la gourmandise



Rendez-vous à 7h15 devant le 103 rue La Fayette  
**Départ à 8h00 PRECISES.**



## Fête de fin d'année

Cette année encore, une grande fête de fin d'année à été organisée le 17 décembre par les équipes de l'AdN 75 à destination des personnes accompagnées au sein de la salle des mariages de la Mairie du 10ème.

La mobilisation des équipes a permis à la soixantaine de personnes présentes avec ou sans leur.s enfant.s de passer un après-midi festif et de repartir avec une pochette surprise !

**VOUS ÊTES INVITÉES À LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE !**



**MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025**  
**DE 14H00 À 17H00**

Mairie du 10ème  
72 RUE DU FAUBOURG  
SAINT MARTIN  
75010 PARIS

MÉTRO : CHÂTEAU D'EAU (LIGNE 4)  
JACQUES BONSERGENT (LIGNE 5)





## FOCUS : Sorties Mères/Enfants

Le Pôle accompagnement social de Paris accompagne majoritairement des femmes, avec ou sans enfants.

Dans ce cadre, grâce au soutien financier de La Voix de l'enfant, deux sorties mères-enfants ont été organisées au cours de l'année, au bénéfice de familles monoparentales avec un ou plusieurs enfants.



### Sortie le 22 octobre au Parc PALOMANO

Les Parcs Palomano sont des parcs ludiques et éducatifs conçus pour stimuler l'imagination des enfants à travers des univers réalistes adaptés à leur échelle. Ils offrent aux enfants une grande autonomie dans différentes espaces thématiques, leur permettant de créer leurs propres histoires. Cette approche favorise à la fois les interactions entre enfants ainsi que l'apprentissage par le jeu.

L'objectif principal était de proposer aux familles un temps de sortie sans écran, dans un parc extérieur offrant un cadre sécurisé et accueillant. Cette action visait également à permettre l'observation des liens mère-enfant dans un contexte différent du quotidien, à soutenir la parentalité et à favoriser les interactions mère-enfant.

Le but était d'offrir aux familles un moment de pause, hors du temps et des difficultés du quotidien.

Par ailleurs, les référent.es socio-éducatif.ve.s ont identifié les familles répondant aux critères de la sortie, en tenant compte notamment de l'âge des enfants, les Parcs Palomano accueillant des enfants de moins de 10 ans. Une attention particulière a été portée aux familles n'ayant aucune possibilité de faire la sortie, n'ayant pas de ressources, afin de pouvoir les contacter et leur proposer cette sortie.

Le groupe était composé de trois référentes socio-éducatives, de sept mères et de neuf enfants.



La sortie au parc Palomano a été très appréciée par les enfants, notamment en raison de la liberté qu'offre le lieu : possibilité de se dépenser, de se déguiser et de jouer avec d'autres enfants issus de milieux sociaux variés.

Les mères ont également participé activement aux activités et ont pu partager des temps privilégiés avec leurs enfants.

Les travailleuses sociales ont soutenu ces temps de jeu et accompagné plus particulièrement les mères ayant plusieurs enfants, afin de les aider à répartir leur attention et à favoriser des moments individualisés avec chacun d'eux.

Cette sortie a également permis de faire des retours aux référentes socio-éducatives concernant certaines problématiques repérées en amont, lesquelles ont pu être confirmées au cours de l'activité. Ces observations ont apporté un nouvel éclairage sur certaines situations familiales.



### Sortie le 22 décembre au Grand REX, spectacle de la féerie des eaux et film



Les objectifs de cette sortie étaient de proposer une expérience exceptionnelle et féerique dans un lieu emblématique, le plus grand cinéma du monde, ainsi que d'offrir une première expérience au cinéma.

Cette action visait également à observer les liens mère-enfant dans un cadre différents, à soutenir la parentalité et à offrir aux familles un moment magique à l'approche des fêtes de Noël.

Les enfants comme les adultes ont été émerveillés par le spectacle et le film.

Les enfants ont fait preuve d'un comportement particulièrement respectueux (silence, patience, respect des autres).

Cette sortie a permis de partager des moments de complicité et de rires, laissant aux familles des souvenirs positifs, empreints d'enthousiasme et de joie.

Pour certaines familles, cette sortie a également représenté un véritable cadeau de Noël, notamment pour celles ne pouvant pas être auprès de leurs proches durant cette période.

Ainsi, ces sorties collectives ont permis d'offrir aux familles accompagnées par l'Amicale du Nid, des temps de partage privilégiés, en dehors de leur cadre de vie habituel et des difficultés du quotidien. **Elles ont favorisé le renforcement des liens mère-enfant, soutenu la parentalité et encouragé des interactions positives dans des contextes ludiques, sécurisés et bienveillants.**

Ces moments ont également été l'occasion, pour les professionnelles, d'observer les dynamiques familiales dans des environnements différents, d'identifier ou de confirmer certaines problématiques repérées en amont, et d'apporter un nouvel éclairage sur les situations accompagnées.

Enfin, ces actions ont contribué à offrir aux familles des expériences valorisantes et parfois inédites, renforçant leur accès à des loisirs culturels et récréatifs. Elles ont ainsi participé à créer des souvenirs positifs, porteurs de bien-être et de reconnaissance, notamment durant des périodes sensibles comme les fêtes de fin d'année.

## ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE 2025

WeToo Festival



**Le WeToo Festival est un festival féministe et familial, qui s'est déroulé du 19 au 21 septembre 2025 au Point Fort à Aubervilliers et au Centre Culturel Nelson Mandela à Pantin.**

L'Amicale du Nid a tenu un stand lors de ce festival.



**Ces différents temps d'animation ont permis de faire connaître l'Amicale du Nid au grand public, de faire de la prévention sur différents thèmes (égalité femmes/hommes, IST, etc.), d'aborder la question de la prostitution.**

Des animations ont été proposées (quizz sur la prostitution, jeux et atelier maquillage)

**Ces interventions sont aussi un outil pour faire grandir le réseau partenarial grâce à des échanges interprofessionnels.**



# PERSPECTIVES 2026



## **UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

---

L'année 2026 sera marquée par une importante phase de transition pour le service, à la suite du renouvellement de l'équipe de direction intervenu fin 2025.

Cette période permettra de poser les bases d'une nouvelle organisation de travail, d'accompagner les évolutions nécessaires au sein de l'équipe et de préparer l'évaluation du CHRS programmée en octobre 2026.

Au-delà de cette échéance structurante, la fin de l'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de projection et de développement. L'objectif est de poursuivre l'appropriation des changements engagés, de renforcer la cohésion des équipes et de créer les conditions favorables à l'émergence de nouveaux projets répondant aux besoins des publics accompagnés.

## **LE PROJET ASSOCIATIF ET LA DÉMARCHE QUALITÉ**

---

Les travaux engagés autour du projet associatif 2025-2030 continueront à constituer un cadre de référence pour l'ensemble des actions du service. Les équipes poursuivront leur appropriation des orientations associatives afin de les traduire concrètement dans leurs pratiques professionnelles.

L'évaluation du CHRS constituera également une opportunité de consolider la démarche qualité engagée au sein du service et d'identifier de nouveaux axes d'amélioration au bénéfice des personnes accompagnées.

## **LE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELLES**

---

L'année écoulée a permis de poursuivre les actions en faveur de la qualité de vie au travail et du développement des compétences.

Dans les mois à venir, une attention particulière sera portée à l'accompagnement du changement, au partage des pratiques professionnelles et au développement d'espaces d'échange favorisant la coopération, la transversalité et la cohésion d'équipe.

## DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES D'ALLER-VERS

---

Les actions historiques portées par Intermède continueront d'évoluer afin de répondre aux transformations des publics et des pratiques.

Dans cette perspective, un projet de maraudes numériques est actuellement en cours de structuration. Ce nouvel outil d'intervention visera à compléter les actions de terrain en développant des modalités de repérage, d'information et d'orientation adaptées aux usages numériques des personnes concernées.

Les réflexions engagées autour de l'accès aux dispositifs pour les personnes transidentitaires concernées par les parcours de sortie de prostitution, ainsi que les actions de prévention et de dépistage, demeureront également des axes de travail prioritaires.

## CONCLUSION

Après une année marquée par le changement d'équipe de direction et la préparation de l'évaluation du CHRS, l'année 2026 constitue une étape charnière pour le service.

La fin de l'année sera consacrée à l'ouverture d'une nouvelle phase de développement reposant sur l'accompagnement du changement, le renforcement de la cohésion d'équipe et la construction d'une dynamique collective renouvelée. Le développement des maraudes numériques, la poursuite des actions d'aller-vers, le renforcement de la participation des personnes accompagnées ainsi que la valorisation de l'expertise des professionnel·les constitueront les principaux axes de travail.

Dans un contexte d'évolution constante des besoins sociaux et des pratiques d'accompagnement, le service poursuivra son engagement en développant des réponses innovantes, adaptées et centrées sur les besoins des personnes accompagnées.

L'année 2026 devra ainsi permettre de consolider les acquis de cette période de transition tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement au service du projet associatif et des publics accompagnés.

# CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID

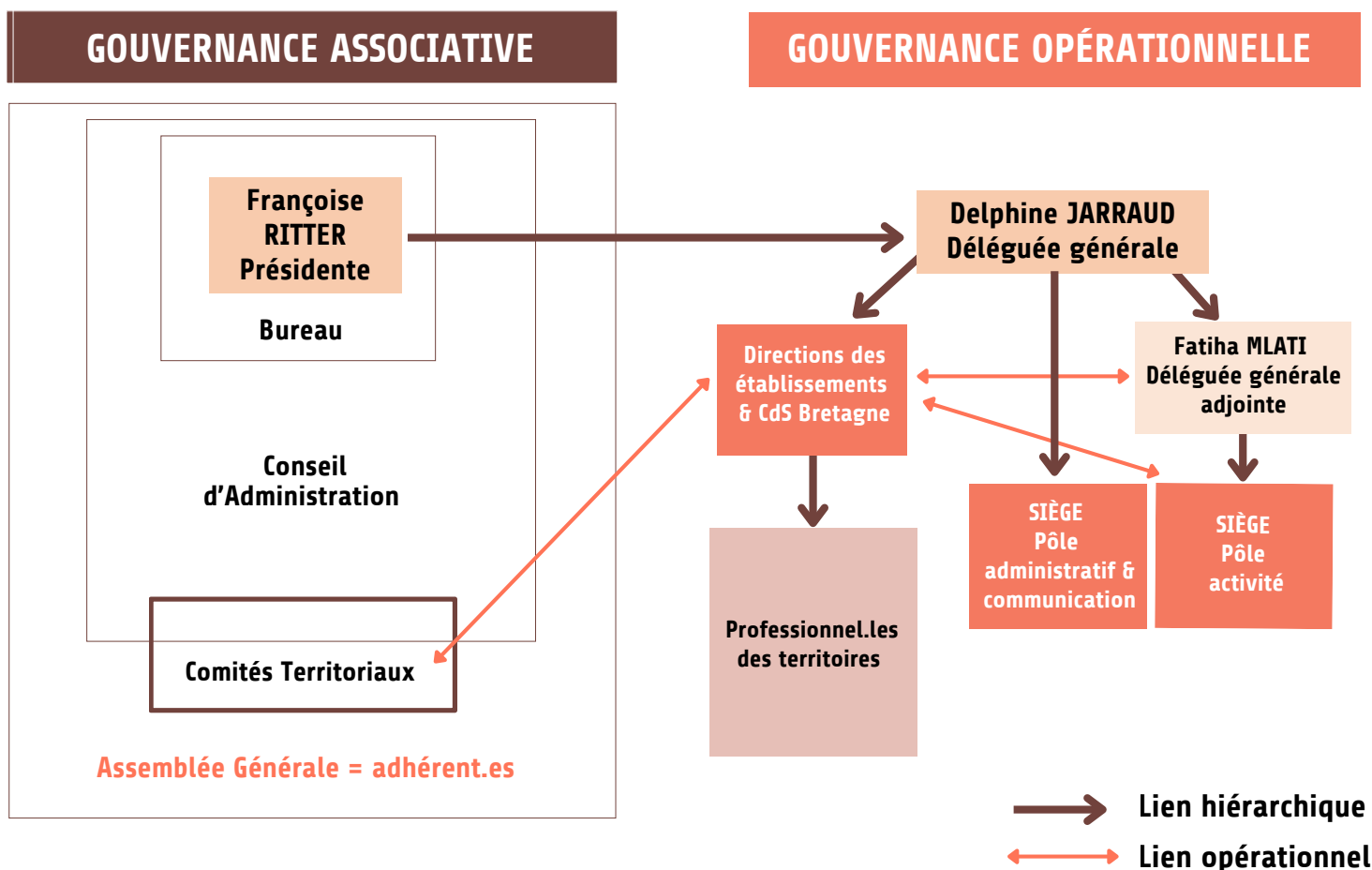
L'Amicale du Nid, c'est avant tout une association constituée d'adhérent.es.

Parmi elles et eux, des personnes engagées bénévolement à travers nos instances de gouvernance : comités territoriaux et conseil d'administration.

Ce sont aussi des professionnel.les qualifié.es, faisant évoluer constamment leurs pratiques professionnelles, par des formations, des partages et de l'analyse de pratiques professionnelles.

L'Amicale du Nid est donc cette active conjugaison entre bénévoles et salarié.es.

## ■ GOUVERNANCE



# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS TERRITORIAUX\*

**PRÉSIDENTE** Françoise RITTER

**PRÉSIDENT.ES D'HONNEUR** Henri BROCHE et Geneviève DUCHÉ

**MEMBRE D'HONNEUR** Jany GUILLOT

**MEMBRES DU BUREAU** Sandrine DEBOURG-DOFFIN / *Trésorière*  
Marie-Hélène FRANJOU  
Florence-Lina HUMBERT / *Secrétaire*

**AUTRES ADMINISTRATEURS.TRICES** Catherine ALEXANDRIDES  
Françoise BRIÉ  
Françoise CARAYON  
Michelle CHARRIÈRE  
Sylvie CHUPIN  
Michel COMBES / *Président du CT du Rhône et de l'Isère*  
Sylvaine COPONAT  
Michelle CORNUT  
Geneviève COURAUD  
Géraldine FROBERT  
Lucette LEBEAU  
Daniela LEVY  
Cyril MBIAGA / *Président du CT des Bouches-du-Rhône*  
Pauline SOUBIE-NINET

\* le 20 juin 2026

## DÉLÉGATION GÉNÉRALE

■ Delphine JARRAUD - Déléguée générale ■ Fatiha MLATI - Déléguée générale adjointe

## DIRECTIONS TERRITORIALES

**BOUCHES-DU-RHÔNE** Célia MISTRE / Directrice

**HAUTE-GARONNE** Emmanuelle VRIGNAULT-CHOISY / Directrice

**HÉRAULT** Philippe ANDRES / Directeur

**RHÔNE ET ISÈRE** Adeline BILLON / Directrice

+ ANTENNE SAVOIE

**PARIS ET HAUTS-DE-SEINE** Marie-Laurence SASSINE / Directrice *a succédé en décembre 2025 à J-C TÊTE*

+ ANTENNES YVELINES ET VAL-D'OISE Pablo HONORES / Directeur adjoint *a succédé en juin 25 à J-M AUGUIN*

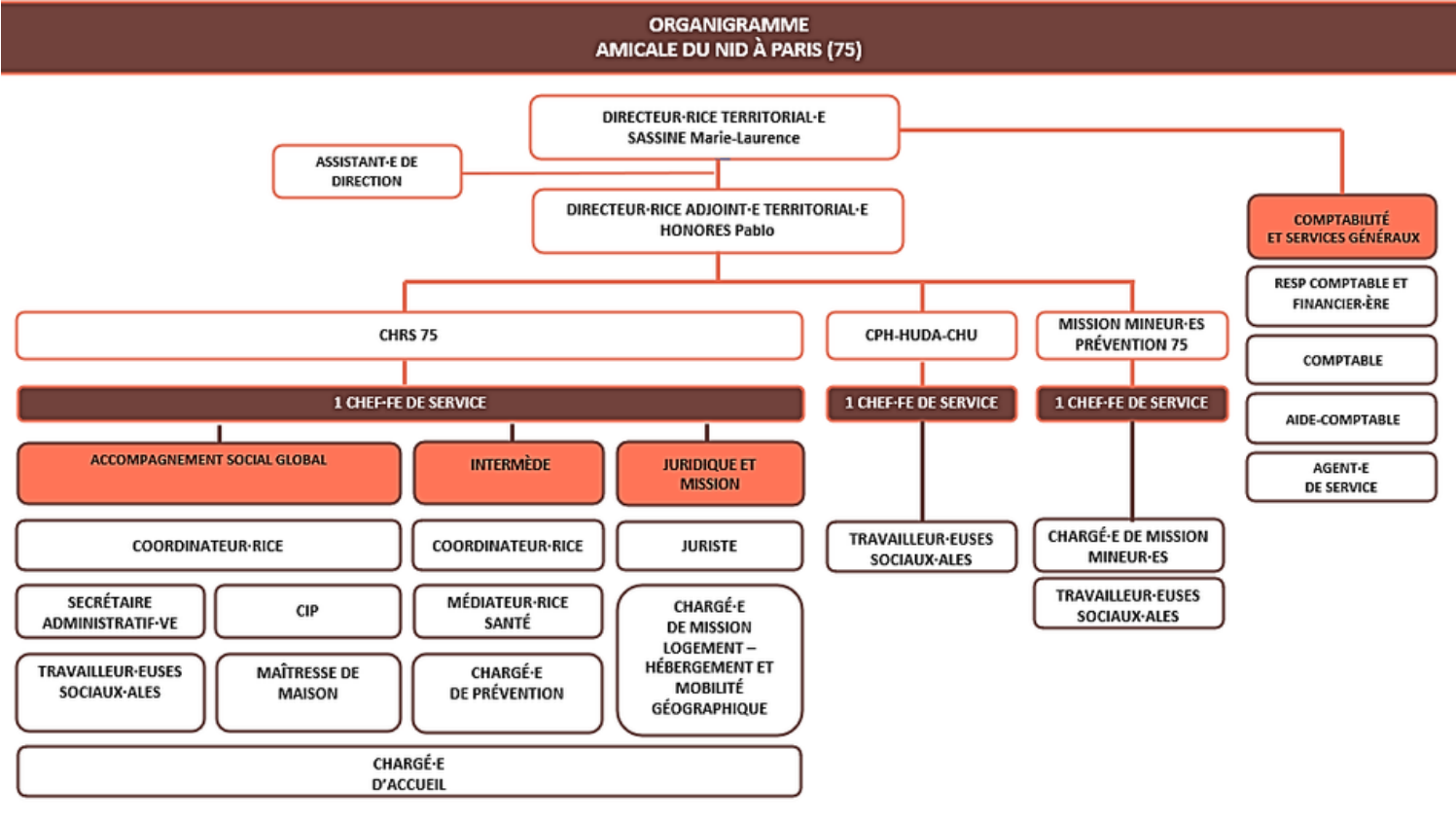
**SEINE-SAINT-DENIS** Gaëlle QUEYRON / Directrice et Marie PELLIEUX / Directrice adjointe

+ ANTENNE SEINE-ET-MARNE

**BRETAGNE** Romain GUIGNY / Chef de service

# ORGANIGRAMME de l'AdN 75

AU 31 DÉCEMBRE 2025 :



# FORMATIONS DES SALARIÉ.ES EN 2025

## Plan de Développement des Compétences 2025

| Salarié.es<br>F H |  | Intitulé de la formation                                                                | Nb heures | Organisme     |
|-------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------|
| 11                |  | Les troubles du comportement chez l'enfant et les adolescents                           | 21        | EPE           |
| 8                 |  | MAC SST                                                                                 | 7         | CERF          |
| 1                 |  | Gestion des ressources humaines                                                         | 63        | CEGOS         |
| 1                 |  | La médiation en pleine conscience : un outil de prévention en santé mental (niveau 1)   | 35        | CERF          |
| 1                 |  | L'inceste, l'incestuel et les abus sexuels, travailler avec le douloureusement pensable | 21        | Epsilon Melia |
| 1                 |  | CAFERUIS + Master 1 (formation sur 2 ans)                                               | 105       | IRTS et UPEC  |
| 1                 |  | DEIS + Master 2 (formation sur 2 ans)                                                   | 157       | ISTS et CNAM  |

## Autres formations

| Salarié.es<br>F H |     | Intitulé de la formation                                              | Nb heures | Organisme               |
|-------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------|
| 27                | + 2 | Prévention des phénomènes violents                                    | 14        | GESEVI                  |
| 36                | + 3 | Prévention des troubles musculo-squelettiques                         | 4         | Groupe JLO              |
| 9                 | + 1 | Lutter contre la précarité menstruelles dans les structures sociales  | 6         | Les règles élémentaires |
| 5                 | + 1 | Les publics LGBTIQ                                                    | 7         | FAS                     |
|                   | 1   | DU-Médiateur en santé                                                 | 180       | Université Paris 13     |
| 1                 |     | Viols et autres agressions sexuelles, caractéristiques                | 14        | CFCV                    |
| 2                 |     | Santé mentale des femmes                                              | 6         | Santé PLURI.elles       |
| 2                 |     | Système prostitutionnel                                               | 14        | AdN Siège               |
| 2                 |     | Faire naître à la rue                                                 | 7         | SOLIPAM                 |
| 3                 |     | Prévention des mutilations sexuelles féminines et des mariages forcés | 7         | CFCV                    |

## REMERCIEMENTS DES PARTENAIRES

L'Amicale du Nid de Paris bénéficie du soutien de la DRIHL de Paris, de l'Agence Régionale de santé d'Ile de France, de la DSOL et la DDCT de la Ville de Paris, de la délégation départementale des droits pour les femmes de Paris, du FIPD, de la CPAM, de l'association Droits d'Urgence, de l'association la Voix de l'Enfant.

Nous tenons à les remercier pour leur confiance et leurs engagements.

D'autre part, nous tenons à remercier tous nos partenaires opérationnels qui nous permettent d'accompagner, au mieux, toutes les personnes que nous rencontrons, accueillons et hébergeons.



**LA VOIX DE L'ENFANT**  
Notre combat, c'est leur avenir



# SOUTENEZ L'AMICALE DU NID !

Fondée en 1946, l'Amicale du Nid est une association laïque qui défend l'abolition du système prostitutionnel.

L'Amicale du Nid défend le fait que la prostitution n'est pas un travail mais un système d'exploitation, à l'intersection des inégalités économiques, de genre et racistes.

L'Amicale du Nid inscrit ses actions dans un continuum : prévention, sensibilisation, formation, aller-vers, accompagnement des victimes mineures et majeures, femmes, hommes, personnes trans, action par un plaidoyer décliné sur les territoires et auprès de l'Etat.

L'Amicale du Nid défend la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et ses quatre piliers :

**Renforcement de la lutte contre le proxénétisme et la traite humaine  
à visée d'exploitation sexuelle**

**Dépénalisation des personnes en situation de prostitution et accompagnement  
de celles qui souhaitent sortir de la prostitution**

**Prévention de la prostitution et du recours à la prostitution**

**Pénalisation de l'achat d'actes de sexuels**

**J'ADHÈRE**



**JE FAIS UN DON**



**Pour ne rien rater de nos futures actualités, inscrivez-vous à notre newsletter !**

**UNE CHAQUE SAISON  
DE L'ANNÉE !**



# L'AMICALE DU NID RECRUTE !

## NOUS RECHERCHONS PRINCIPALEMENT

**Professionnel.les socio-éducatifs**

**Administration et gestion**

**Services généraux**

**Infirmier.es et psychologues**

**Directions et chef.fes de service**

### DONNEZ DU SENS À VOTRE CARRIÈRE

**UN CHAMP D'ACTION À L'INTERSECTIONNALITÉ DES OPPRESSIONS  
SEXISTES, RACISTES ET ÉCONOMIQUES**

#### AUTRES AVANTAGES

**Congés trimestriels**

**Tickets restaurant**

**Remboursement des transports (à hauteur de 50 %)**

**Mutuelle employeur avec prise en charge de l'adhésion du.de la  
salarié.e à hauteur de 50 %**

### POUR CONSULTER NOS OFFRES D'EMPLOI ET POSTULER

Rendez-vous sur la page  
[Offres d'emploi](#) sur notre site internet





# SE FORMER

## AVEC L'AMICALE DU NID

Mieux prévenir, repérer, orienter et accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles, en particulier les violences du système prostitutionnel

### NOTRE ENGAGEMENT

#### FOURNIR UNE FORMATION DE QUALITÉ

- Une **équipe décentralisée** de formateur.rices sur l'ensemble du territoire, mobilisée essentiellement à l'interne, qualifiée et confirmée dans le **travail social**, les **techniques de formation** et possédant une riche **expérience de terrain**. Cette dernière permet d'être au plus près du phénomène prostitutionnel.
- Des méthodes pédagogiques **interactives** et **innovantes** fondées sur l'**éducation populaire** favorisant le partage d'expériences et l'implication des participant.es, proposant des formations essentiellement en présentiel.
- Des formations construites à partir de solides **apports théoriques** et d'une **forte dimension opérationnelle** qui prend en compte les évolutions empiriques et scientifiques du phénomène.
- Un **accompagnement individualisé** pour la conception, la mise en œuvre adaptée à vos besoins et attentes et le suivi de vos projets de formation.
- Une mise à disposition des stagiaires de **ressources documentaires**, de données statistiques et qualitatives, de recherches, de références et d'éléments de cartographie des partenaires essentiels.
- Une gestion administrative du process de formation facilitée via le système d'information spécialisé « **digiforma** ».

CONSULTEZ  
NOTRE CATALOGUE  
SUR :

[amicaledunid.org](https://amicaledunid.org)



# NOS PUBLICATIONS



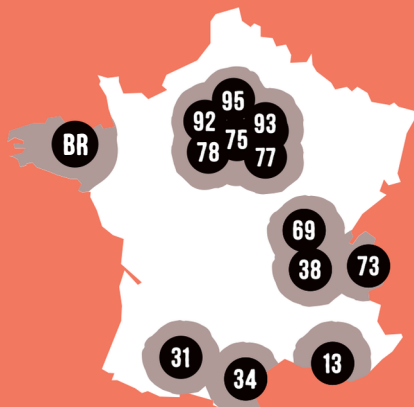
Pour consulter et télécharger ces guides, RDV sur notre site internet dans la rubrique "outils d'accompagnement" de la page "Ressources utiles" scannez ce QR Code





## L'AMICALE DU NID EST PRÉSENTE SUR

### 16 DÉPARTEMENTS



#### SIÈGE DE L'ASSOCIATION

📍 21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris  
☎ 01 44 52 56 40  
✉ [contact@adn-asso.org](mailto:contact@adn-asso.org)

#### ORGANISME DE FORMATION

✉ [formation@adn-asso.org](mailto:formation@adn-asso.org)

#### 13 BOUCHES-DU-RHÔNE

📍 60, boulevard Baille - 13006 Marseille  
☎ 04 91 29 77 00  
✉ [contact@amicaledunid13.org](mailto:contact@amicaledunid13.org)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

#### 31 HAUTE-GARONNE

📍 52 blvd Déodat de Séverac - 31300 Toulouse  
☎ 05 34 41 57 60  
✉ [contact@amicaledunid31.fr](mailto:contact@amicaledunid31.fr)

- Prévention sensibilisation, formation
- Mission mineur.es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

#### 34 HÉRAULT

📍 3, rue Anatole France - 34000 Montpellier  
☎ 04 67 58 13 93  
✉ [contact@lababotte.org](mailto:contact@lababotte.org)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

#### 38 ISÈRE

📍 9 rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble  
☎ 04 76 43 01 66  
✉ [contact@adnaura.fr](mailto:contact@adnaura.fr)

- Sensibilisation, formation
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global

#### 69 RHÔNE

📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B - 69007 Lyon  
☎ 04 78 27 28 20  
✉ [contact@adnaura.fr](mailto:contact@adnaura.fr)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

#### 73 SAVOIE

📍 Chambéry  
☎ 04 76 43 01 66  
✉ [contact@adnaura.fr](mailto:contact@adnaura.fr)

- Coordination et étayage des professionnel.les du réseau mineur.es

#### 75 PARIS

📍 103, rue La Fayette - 75010 Paris  
☎ 01 42 02 38 22  
✉ [amicaledunid.paris@adn75.fr](mailto:amicaledunid.paris@adn75.fr)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

#### 77 SEINE-ET-MARNE

📍 Champs-sur-Marne  
☎ 01 87 94 01 30  
✉ [contact.mm77@adn93-asso.org](mailto:contact.mm77@adn93-asso.org)

- Mission mineur.es

#### 78 YVELINES

📍 Guyancourt et Poissy  
☎ 07 69 79 14 57  
✉ [permanence.sociale@adn78.fr](mailto:permanence.sociale@adn78.fr)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global

#### 92 HAUTS-DE-SEINE

📍 83 bis, rue de Varsovie - 92700 Colombes  
☎ 01 47 60 00 78  
✉ [contact@adn92.fr](mailto:contact@adn92.fr)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

#### 93 SEINE-ST-DENIS

📍 11/13 rue Félix Merlin - 93800 Épinay-sur-Seine  
☎ 01 41 68 20 28  
✉ [amicaledunid93@adn93-asso.org](mailto:amicaledunid93@adn93-asso.org)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

#### 95 VAL-D'OISE

📍 Cergy-Pontoise et Sarcelles  
☎ 07 67 29 47 54  
✉ [permanence.sociale@adn95.fr](mailto:permanence.sociale@adn95.fr)

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Mission mineur.es à Cergy
- Accompagnement social global

#### BR BRETAGNE

Présence sur les 4 départements :

📍 33 rue Jean Macé - 29200 Brest  
☎ 06 35 47 60 33  
✉ [bretagne@adn-asso.org](mailto:bretagne@adn-asso.org)

- Sensibilisation, formation
- Accueil
- Aller-vers
- Accompagnement social global

📍 7 bis boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 Rennes  
☎ 06 13 30 93 19  
✉ [bretagne@adn-asso.org](mailto:bretagne@adn-asso.org)

- Sensibilisation, formation
- Mission mineur.es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Document publié en aout 2026 par  
l'Amicale du Nid

---

[www.amicaledunid.org](http://www.amicaledunid.org)

